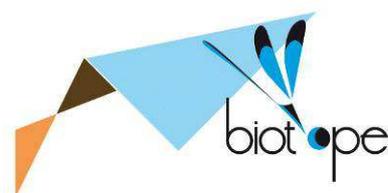




## **Forêt régionale de Rosny, Yvelines (78)**

# **Inventaire naturaliste préalable à la révision de l'aménagement forestier de la forêt régionale de Rosny : Coléoptères saproxyliques**

Mai 2014



## **BIOTOPE Bassin Parisien**

25. impasse Mousset – 75012 PARIS

Téléphone : 01 40 09 04 37 – Télécopie : 01 40 09 16 74

[bassinparisien@biotope.fr](mailto:bassinparisien@biotope.fr)

<http://www.biotope.fr/>

Responsable Projet

Thomas ROUSSEL

[troussel@biotope.fr](mailto:troussel@biotope.fr)

03 83 28 25 42

Relecteur qualité

Caroline MAURY

[cmaury@biotope.fr](mailto:cmaury@biotope.fr)

03 83 28 25 42

## **Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France**

99 rue de l'Abbé-Groult – 75015 Paris

Téléphone : 01 72 69 51 00 – Télécopie : 01 45 33 02 85

[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

# Introduction

---

L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île-de-France (AEV), établissement public régional à caractère administratif, met en œuvre la politique régionale en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades, et coordonne en ces domaines, les actions de la Région avec celles de l'Etat et de ses établissements publics. Dans ce cadre, elle poursuit entre autres opérations, au nom et pour le compte de la Région, celles liées aux acquisitions, à la gestion et à l'aliénation ou à l'échange d'espaces verts.

Ses missions consistent à :

- Protéger et acquérir, avec l'aide de la SAFER ou de l'AFTRP, de grands espaces naturels que la Région veut préserver de l'urbanisation. L'AEV, à ce titre, agit comme le conservatoire des espaces naturels d'intérêt régional.
- Aménager et gérer des forêts pour les ouvrir au public, en harmonie avec la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels (dont la Forêt de Rosny).
- Contribuer à la réhabilitation de parcs et sites historiques ouverts au public.
- Préserver et mettre en valeur les milieux naturels notamment humides.
- Aménager des coulées vertes et des promenades pour piétons, cavaliers ou cyclistes reliant les grands espaces naturels entre eux ou aux zones urbanisées.
- Promouvoir des études d'aménagement et de valorisation des milieux naturels : études diagnostiques paysagères, écologiques, suivis floristiques et faunistiques, inventaires géologiques et archéologiques, etc.
- Participer à l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté.
- Aider, par des subventions, les collectivités territoriales à mener localement une politique d'acquisition et d'aménagement d'espaces ouverts : parcs périurbains, bois, terres agricoles, espaces verts de proximité, etc.

- En outre, l'AEV finance la réalisation de chemins de randonnée par le Comité Régional de la Randonnée Pédestre. Elle participe, avec l'Etat et l'Europe, au boisement et au reboisement de propriétés sylvicoles privées, contribue à l'aménagement des forêts domaniales, et soutient la création de jardins familiaux. Elle finance également l'acquisition de petits sites d'intérêt écologique par le conservatoire régional des espaces naturels.

Le présent marché a pour objet des inventaires naturalistes (sur les coléoptères saproxylophages) préalables aux révisions d'aménagement forestiers sur la Forêt de Rosny (78). Cette propriété fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier qui doit être révisé en 2014 par l'ONF. L'étude sur les coléoptères vise ainsi les objectifs suivants :

- Rassembler une information susceptible d'orienter la gestion forestière ;
- Aider et argumenter la mise en place d'un réseau d'îlots de sénescence ;
- Évaluer l'importance régionale de la faune des coléoptères de la Forêt de Rosny.

# Sommaire

<b>I.</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>7</b>
I.1	Territoire d'intervention	7
I.2	Origine des informations utilisées	9
I.3	Rappel des objectifs de l'étude	9
I.4	Méthodes d'inventaire	10
I.4.1	Nomenclature Insectes	10
I.4.2	Technique d'inventaire	10
I.4.1	Plan d'échantillonnage	12
I.5	Protocole d'inventaire et d'identification	14
I.5.1	Méthodes d'analyse	14
I.5.2	Equipe de travail	14
I.5.3	Calendrier des prospections	15
I.5.4	Les limites	15
<b>II.</b>	<b>Outils de bioévaluation</b>	<b>16</b>
II.1	Protection des espèces	16
II.2	Statuts de conservation des espèces	18
<b>III.</b>	<b>Les coléoptères saproxyliques</b>	<b>20</b>
III.1	Définition	20
III.2	Caractéristiques principales	20
III.3	La diversité des coléoptères saproxyliques	21
<b>IV.</b>	<b>Résultats</b>	<b>25</b>
IV.1	Résultats généraux	25
IV.2	Les Coléoptères saproxyliques inventoriés	26
IV.3	Analyse des cortèges par régime alimentaire :	28
IV.4	Analyse par l'indice de patrimonialité (Brustel, 2001)	29
IV.5	Comparaison des communautés	31
IV.6	Correspondance avec le catalogue des coléoptères d'Île-de-France	35

IV.7	Espèces déterminantes pour les ZNIEFF d'Île-de-France	37
IV.8	Présentation des espèces patrimoniales	39
IV.9	Localisation des secteurs les plus patrimoniaux et gestion de ces secteurs	50
IV.10	Proposition de mesures de gestion conservatoire sur l'ensemble de la Forêt	55
IV.11	Espèces indicatrices du bon état de conservation des habitats forestiers, menaces	56
IV.9.12	Les espèces	56
IV.9.13	Les menaces pesant sur le maintien du bon état de conservation des populations de coléoptères saproxylophages	58
<b>V.</b>	<b>Conclusions</b>	<b>59</b>
<b>VI.</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>60</b>
<b>VII.</b>	<b>Lexique</b>	<b>63</b>
<b>Annexes</b>		<b>64</b>

# I. Méthodologie

---

## I.1 Territoire d'intervention

---

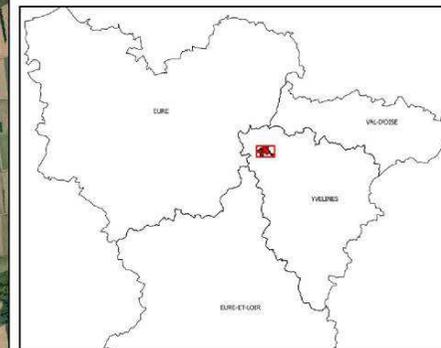
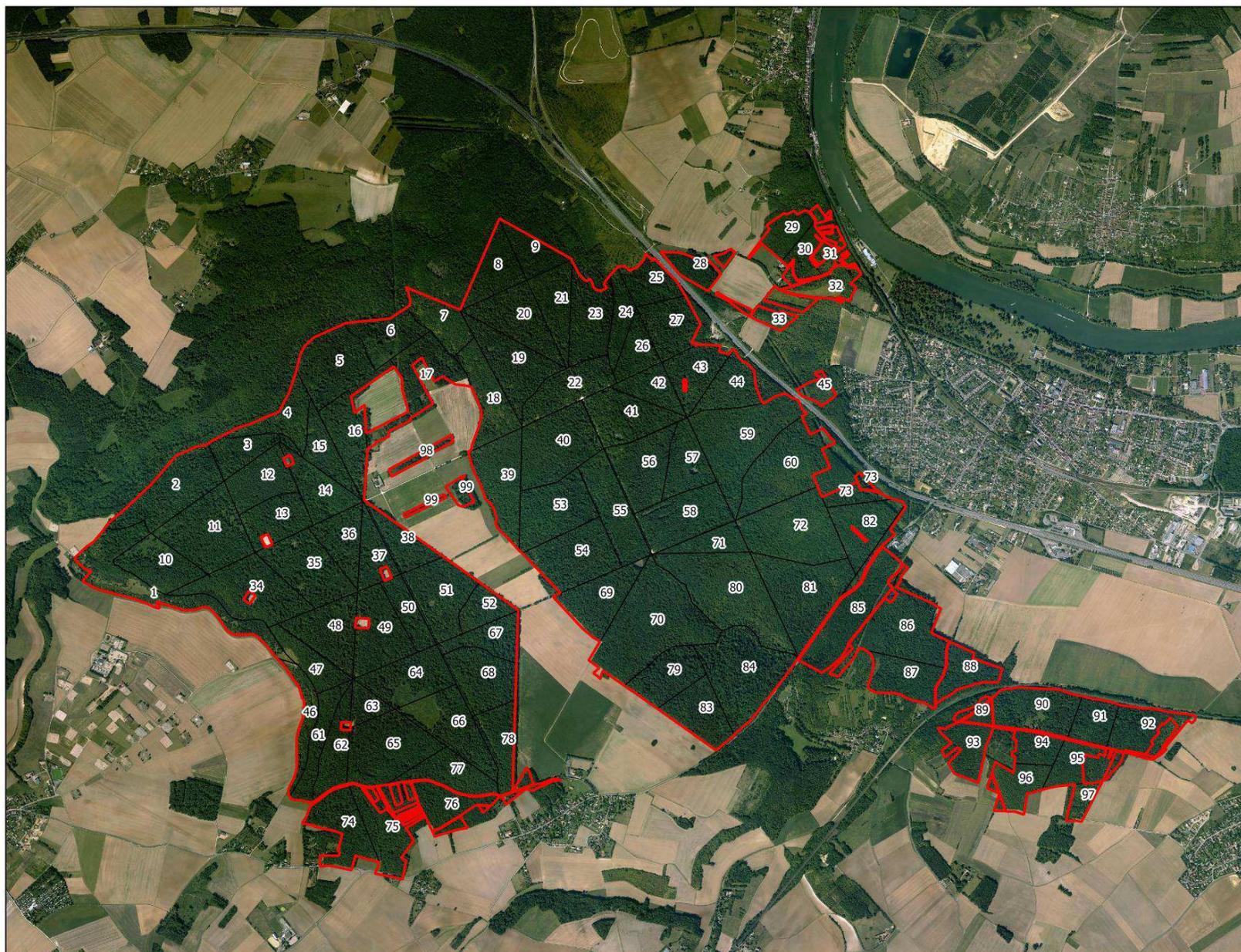
Cf. Carte : Localisation de la Forêt de Rosny

La Forêt de Rosny est le massif forestier le plus important du nord-ouest des Yvelines (1°235 ha), dominant les coteaux entre Mantes et Rolleboise, le long de la vallée de la Seine. Elle s'étend sur un plateau calcaire partiellement recouvert de limons fertiles. Cette forêt, propriété du Conseil Régional d'Ile-de-France, est située en périphérie de l'agglomération de Rosny-sur-Seine, sur la rive gauche du fleuve et se situe au carrefour de plusieurs sites naturels remarquables du département. Elle est située sur plusieurs territoires communaux : Lommoye, La Villeneuve-en-Chevrie, Bonnières-sur-Seine, Rosny-sur-Seine, Perdreauxville, Jouy-Mauvoisin et Bréval.

La variété de ses sols lui confère une certaine diversité botanique. Le boisement (dominé par la chênaie oligotrophe à Chêne sessile et la chênaie mésotrophe) est dense, parcouru de sentiers et d'allées aux belles perspectives et peuplées de beaux arbres dont le plus beau sujet est le Chêne Mademoiselle, âgé de trois siècles. Le périmètre d'étude comporte également des terres agricoles qui forment une enclave au sein de la forêt, ainsi que des coteaux exposés au sud où des pelouses sont observables.

Cette forêt est concernée par plusieurs périmètres d'inventaires :

- ZNIEFF de type 1 n°2113026 « Etang du carrefour du Quinconce »,
- ZNIEFF de type 1 n°2113023 « Bois de Rolleboise »,
- ZNIEFF de type 1 n°2113022 « Pelouse de la Vallée des prés »,
- ZNIEFF de type 2 n°1330 « Forêt de Rosny »,
- Site Natura 2000 FR1112012 « Boucle de Moisson »,
- Site Inscrit n°5578 « Forêt de Rosny ».



### Légende

- Périmètre du site
- Parcelles



## I.2 Origine des informations utilisées

---

Préalablement aux prospections de terrain, la bibliographie et les cartographies suivantes, destinées à optimiser ces investigations, ont été utilisées :

- **Sources cartographiques et photographiques** : étude des cartes IGN Scan25 et des photos aériennes récentes.
- **Sources bibliographiques** : toutes les sources disponibles concernant le patrimoine naturel local ont été consultées : atlas nationaux et régionaux de répartition des espèces, comptes-rendus d'excursions, guides de terrain, listes rouges d'espèces menacées, articles et publications diverses, études et thèses (voir chapitre VI. Page 58).

Remarque : aucune donnée concernant le groupe des coléoptères n'a été trouvée dans la bibliographie, toutes les données concernant la Forêt de Rosny utilisées dans ce rapport proviennent donc des piégeages et des chasses à vue.

## I.3 Rappel des objectifs de l'étude

---

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- L'élaboration d'une liste des espèces de coléoptères saproxylophages<sup>1</sup> présentes sur l'aire d'étude ;
- la détermination de l'état de référence quantitatif, évaluation de leur état de conservation et les tendances évolutives des populations;
- La caractérisation des habitats d'espèces, c'est-à-dire l'ensemble des habitats nécessaires au bon accomplissement des cycles biologiques des espèces patrimoniales ;

---

<sup>1</sup>

les coléoptères saproxylophages sont bien une partie des coléoptères saproxyliques, il s'agit d'un sous-groupe fonctionnel d'espèces qui se nourrissent de bois décomposé.

- L'évaluation des dynamiques naturelles d'évolution des milieux naturels et identification des éventuelles menaces sur le bon état de conservation de ces espèces ;
- L'évaluation finale des enjeux écologiques, hiérarchisation et sectorisation de ceux-ci ;
- Hiérarchiser et prioriser les priorités d'action
- La proposition d'orientations de gestion qui découlent du diagnostic

Pour cela des pièges ont été mis en place sur cinq parcelles de la Forêt de Rosny. Des chasses à vue ont été menées sur ces secteurs. Ces deux techniques ont eu pour but de dresser l'inventaire des espèces de coléoptères saproxylophages de la Forêt.

## I.4 Méthodes d'inventaire

---

### I.4.1 Nomenclature des Insectes

La nomenclature des ouvrages de détermination les plus récents a été utilisée. La taxonomie suit le référentiel du Muséum National d'Histoire naturelle : TaxRef 7.

### I.4.2 Technique d'inventaire

[Cf. Carte : Localisation des pièges](#)



## Légende

-  Périmètre du site
-  Parcelles
-  Pièges
-  Parcelles prospectées à vue



Les coléoptères ont été inventoriés à l'aide de 12 pièges vitres et de 12 pièges à vin. Quatre journées de chasse à vue ont permis de compléter la liste des espèces et de visiter les parcelles les plus intéressantes.

Les pièges vitres à interception multidirectionnelle (modèle Polytrap© souple transparent) sont constitués de deux plaques de plastique transparent (35 x 60 cm) croisées au-dessus d'un entonnoir de 40 cm de diamètre, lui-même débouchant sur un contenant de 1 litre. Le contenant est rempli au tiers avec de l'eau salée (15-20% de NaCl) et additionné d'un agent mouillant de manière à noyer les insectes immédiatement (le sel étant utilisé comme conservateur).

Les pièges ont été fixés par des ficelles sur les troncs ou sous une branche. Certains ont été fixés à 6 m de hauteur sur des grosses branches.

Les pièges attractifs à vin sont des bouteilles plastiques de 1,5 litres, ouvertes dans leur partie supérieure de manière à créer deux fenêtres latérales de grande taille. Le fond du récipient est rempli au tiers de vin, bière, sel et sucre en saturation. Ce mélange va fermenter et attirer les insectes. Les bouteilles sont munies d'un crochet et accrochées en hauteur dans un arbre ou sur un bois mort (image ci-contre).



### 1.4.3 Plan d'échantillonnage

L'inventaire a été conduit sur trois secteurs, à raison de 4 pièges de chaque type dans chaque secteur. Soit un total de 12 pièges vitres et 12 pièges à vin.

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, deux secteurs ont été divisés en deux sous-secteurs afin de correspondre aux faciès forestiers particuliers :

- îlot de sénescence avec chênes (parcelle 46) ;
- îlot de sénescence avec hêtres (parcelle 46) ;
- chênaie (parcelle 35) ;
- chênaie riche en Peuplier tremble (parcelle 13) - (Tableau 1 et carte ci-avant).

Les secteurs ont été retenus après la tournée de terrain du 11 juin et le repérage des parcelles les plus intéressantes pour les coléoptères saproxyliques.

### Critères de sélection des parcelles :

Les éléments recherchés étaient les gros bois morts debout et au sol ainsi que les gros arbres vivants avec des branches mortes en canopée qui sont potentiellement très intéressants pour les coléoptères saproxylophages.

L'îlot de sénescence de la parcelle 46, déjà installé dans la partie Sud-Ouest, a été intégré au plan de piégeage. Les deux autres secteurs retenus sont représentatifs du stade mature de la forêt qui se retrouve sur l'ensemble du plateau.

Les coteaux qui bordent la forêt sont très similaires à l'îlot de sénescence ainsi que les deux enclaves situées au nord-est et au sud-est sont assez différentes en termes de composition en essences et d'âge moyen des arbres.

Rappelons ici que 24 pièges ont été répartis dans les parcelles à raison de 4 à 8 pièges par sites (Tableau 1 page suivante).

Tableau n° 1 : parcelles étudiées et dispositions des pièges

<i>Numéro de parcelle</i>	<i>Statut de la parcelle</i>	<i>Pièges vitres</i>	<i>Pièges à vin</i>
Parcelle 46	Îlot de sénescence : gros Hêtres	A, B	1, 2
Parcelle 46	Îlot de sénescence : futaie de Chênes	C, D	3, 4
Parcelle 35	Gestion, futaie de Chênes	E, F	5, 6
Parcelle 13	Gestion, futaie de Chênes avec Peupliers trembles	G, H	7, 8
Parcelle 40	Gestion, futaie de Chênes, piège J à proximité d'une chandelle de Pin sylvestre	I, J, K, L	9, 10, 11, 12

## I.5 Protocole d'inventaire et d'identification

Après récolte sur le terrain, les échantillons ont été confiés à B. Dodelin pour leur tri, leur identification et leur référencement. Les insectes ont ensuite été conservés en partie en collection entomologique classique ou en tubes « eppendorf » en alcool à 70° (coll. Dodelin). Les identifications ont été réalisées au niveau de l'espèce dans la plupart des cas.

Les familles de taxonomie difficile n'ont été que partiellement déterminées au genre ou à la famille. Tous les coléoptères ont été comptabilisés.

### 1.5.1 Méthodes d'analyse

Les compositions des faunes observées dans chaque piège vitre ont été comparées au moyen d'une analyse en composants principaux (PCA). L'objectif était de regrouper ou éloigner les peuplements en fonction des abondances et des compositions faunistiques. Les données n'ont pas été transformées (métrique euclidienne).

Les analyses ont été réalisées avec le logiciel libre PAST v.2.17b (novembre 2012) (Hammer 2010 ; Hammer et al. 2001).

### 1.5.2 Equipe de travail

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire et composée de spécialistes, a été nécessaire pour établir l'état des lieux écologique le plus précis possible sur les thèmes présentés ci-dessous.

Thomas ROUSSEL, expert en entomologie a eu en charge la coordination technique de cette étude, la synthèse et l'analyse des données, et a été l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage pendant toute la durée de l'étude.

Tableau n°2 : l'équipe

<i>Thème</i>	<i>Intervenant</i>
Chef de projet	Thomas ROUSSEL - BIOTOPE
Pose et relevé des pièges	Thomas MARTIN et Geoffrey DESPAQUIS (stagiaires à BIOTOPE), Thomas ROUSSEL et Benoît DODELIN
Expert coléoptères : détermination et analyse	Benoît DODELIN - entomologiste indépendant Rémy SAURAT, employé de B. DODELIN : tri des insectes

### 1.5.3 Calendrier des prospections

Nous avons réalisé 6 relevés des pièges et 4 chasses à vue.

Tableau n°3 : dates de prospection

<i>Dates</i>	<i>Commentaire</i>
11/06/2013	Chasse à vue
27/06/2013	Installation des pièges et chasse à vue
09/07/2013	Relevé des pièges
24/07/2013	Chasse à vue et relevé des pièges

Tableau n°3 : dates de prospection

<i>Dates</i>	<i>Commentaire</i>
07/08/2013	Relevé des pièges
23/08/2013	Chasse à vue et relevé des pièges
04/09/2013	Relevé des pièges
12/09/2013	Relevé des pièges et démontage des pièges

### 1.5.4 Les limites

Les principales limites concernant cette étude sont :

- La difficulté d'observer certaines espèces à l'état adulte, et dont les effectifs restent toujours faibles ;
- Le printemps pluvieux des mois d'avril, de mai et de juin 2013 a été assez défavorable aux insectes, les périodes de vol ont ainsi été décalées et raccourcies : aussi il n'est pas improbable que certaines espèces n'aient pu être observées durant nos prospections ;
- Le lancement de l'étude ayant été effectué tardivement dans la saison (mi-juin), ceci ne nous a pas permis de piéger durant la période maximale d'activité des coléoptères qui se situe début juin pour le site ;
- La réussite de l'analyse des peuplements des coléoptères saproxylophages est en partie dépendante de la pression d'observation et de piégeage : plus on pose de pièges et plus ces types de pièges sont diversifiés, plus on a la chance de capturer de nombreuses espèces.

## II. Outils de bioévaluation

Ce paragraphe présente les outils de bioévaluation existants qui permettent notamment de hiérarchiser les enjeux environnementaux.

### II.1 Protection des espèces

Une espèce protégée est une espèce pour laquelle s'applique une réglementation contraignante particulière.

- Droit européen

En droit européen, la protection des espèces est régie par les articles 5 à 9 de la directive « Habitats / Faune / Flore ».

- Droit français

En droit français, la protection des espèces est régie par le code de l'Environnement :

« Art. L. 411-1. Lorsqu'un intérêt scientifique particulier ou que les nécessités de la préservation du patrimoine biologique justifient la conservation d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées, sont interdits :

1° La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ;

2° La destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel ;

3° La destruction, l'altération ou la dégradation du milieu particulier à ces espèces animales ou végétales ;[...]. »

Ces prescriptions générales sont ensuite précisées pour chaque groupe par un arrêté ministériel fixant la liste des espèces protégées, le territoire d'application de cette protection et les modalités précises de celle-ci (article R. 411-1 - cf. tableau n°4).

Remarque : des dérogations au régime de protection des espèces de faune et de flore peuvent être accordées dans certains cas particuliers listés à l'article L.411-2 du code de l'Environnement. L'arrêté ministériel du 19 février 2007 en précise les conditions de demande et d'instruction.

## Tableau n°4 : synthèse des textes de protection sur les insectes applicables sur l'aire d'étude

<i>Niveau national</i>	<i>Niveau régional</i>
<i>Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection</i>	<i>Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale</i>

## II.2 Statuts de conservation des espèces

Les listes d'espèces protégées ne sont pas nécessairement indicatrices du caractère remarquable des espèces. Il existe en effet de nombreuses espèces très rares qui ne bénéficient d'aucun statut de protection.

Cette situation nous amène à utiliser d'autres outils de bioévaluation, établis par des spécialistes, pour déterminer la rareté des espèces présentes (voir le tableau ci-après et la bibliographie) : listes rouges, synthèses régionales ou départementales, littérature naturaliste... Elles rendent compte de l'état des populations d'espèces dans le secteur géographique auquel elles se réfèrent : l'Europe, le territoire national, une région, un département. Bien que reconnues par les entomologistes, ces listes de référence n'ont pas de valeur juridique.

Les biologies et les statuts de rareté des coléoptères ont été complétés d'après :

- la **bibliographie entomologique disponible**, (plus de 600 références) ainsi qu'à partir de **la base de données personnelle de Benoît DODELIN**. Ces données sont en cours d'intégration à la base du Muséum National d'Histoire naturelle (Cardobs).
- Le **catalogue des coléoptères de l'Île-de-France** tenu à jour par l'OPIE : il couvre une période de dix ans<sup>2</sup>. Sans équivalent actuellement dans le reste de la

<sup>2</sup>

[www.insectes.org/catalogue/permanent-coleopteres-ile-de-france.html](http://www.insectes.org/catalogue/permanent-coleopteres-ile-de-france.html)

France, c'est un outil important permettant de valider une liste d'espèces mais aussi de situer cette liste au niveau régional. Ce catalogue a aussi été utilisé pour consolider les identifications.

- **La liste rouge des coléoptères saproxyliques** européens (Nieto & Alexander, 2010)
- La **liste des coléoptères saproxyliques reliques de forêts primaires** (Müller et al. 2005).
- La **liste des coléoptères saproxyliques indicateurs de la qualité des forêts françaises d'Hervé Brustel (2001)**

Dans notre système de bioévaluation, chaque espèce est ainsi classifiée selon son **groupe trophique** et son **biotope larvaire**. Elle se voit ensuite attribué **un indice de patrimonialité**. Cet indice est élaboré à partir des sources indiquées ci-dessus d'après les définitions données par Brustel (2001) :

- Note de 1 sur 4 : Espèces communes et largement distribuées (faciles à observer).
- Note de 2 sur 4 : Espèces peu abondantes mais largement distribuées, ou localisées mais éventuellement abondantes (difficiles à observer).
- Note de 3 sur 4 : Espèces jamais abondantes et localisées (demandant en général des efforts d'échantillonnage spécifiques).
- Note de 4 sur 4 : Espèces très rares, connues dans moins de 10 localités à l'échelle nationale ou contenues dans un seul département en France.

La première liste établie par Hervé Brustel a ainsi été complétée par Benoît Dodelin. Les notes pouvant différer d'une liste à l'autre, les listes sources (Dodelin (BD) ou Brustel (HB)) ont été indiquées.

## Tableau n°5 : synthèse des outils de bioévaluation utilisés dans le cadre de cette étude

<i>Niveau européen</i>	<i>Niveau national</i>	<i>Niveau régional</i>
2004 Red List of threatened species - A global species assessment (IUCN, 2004)	Inventaire de la faune menacée en France (MNHN, 1994)	
Nieto & Alexander 2010 : Liste rouge des coléoptères saproxyliques européens	Brustel, H., 2001. Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises	OPIE : catalogue permanent des coléoptères de l'Île-de-France
Müller et al. 2005 : liste des coléoptères saproxyliques reliques de forêts primaires	Base de données de Benoît DODELIN	

# III. Les coléoptères saproxyliques

## III.1 Définition

Ces sont des espèces «qui dépendent, pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort ou mourant, d'arbres moribonds ou morts – debout ou à terre».

## III.2 Caractéristiques principales

Les caractéristiques principales regroupant ces coléoptères sont les suivantes :

- Ils sont ailés et deux de leurs ailes sont transformées en élytres (qui sont soudées chez certaines espèces, empêchant ainsi le vol de l'insecte).
- Ils sont dotés d'un appareil buccal de type broyeur, chez les larves comme chez les adultes.
- Leur développement est de type holométabole : la transformation du stade larvaire en stade adulte se fait par un stade nymphal, immobile.
- Certaines espèces ne se déplacent qu'en marchant, elles seront trouvées lors des chasses à vue, dans les pièges attractifs fixés aux troncs.

## III.3 La diversité des coléoptères saproxyliques

En France métropolitaine, on dénombre communément plus de 30 familles de coléoptères saproxyliques (dont font partie les saproxylophages), pour plus de 300 espèces bio-indicatrices de la qualité des forêts (BRUSTEL, 2001) sur les 11 500 espèces

de coléoptères, allant de 1 mm à près de 7 cm de long. Le classement de certaines espèces en tant que bio-indicatrices de la qualité des forêts s'est fait après de nombreuses observations et études : répartition géographique, rareté de leurs habitats, espèces faciles à étudier et de grandes tailles,...

Les espèces les plus grandes et les plus colorées (appartenant aux familles suivantes : Cerambycidae, Lucanidae, Cetoniidae, Eltateridae et Buprestidae) sont mieux connues que les espèces nettement plus petites (Cucujidae, Alleculidae, Anobiidae,...).

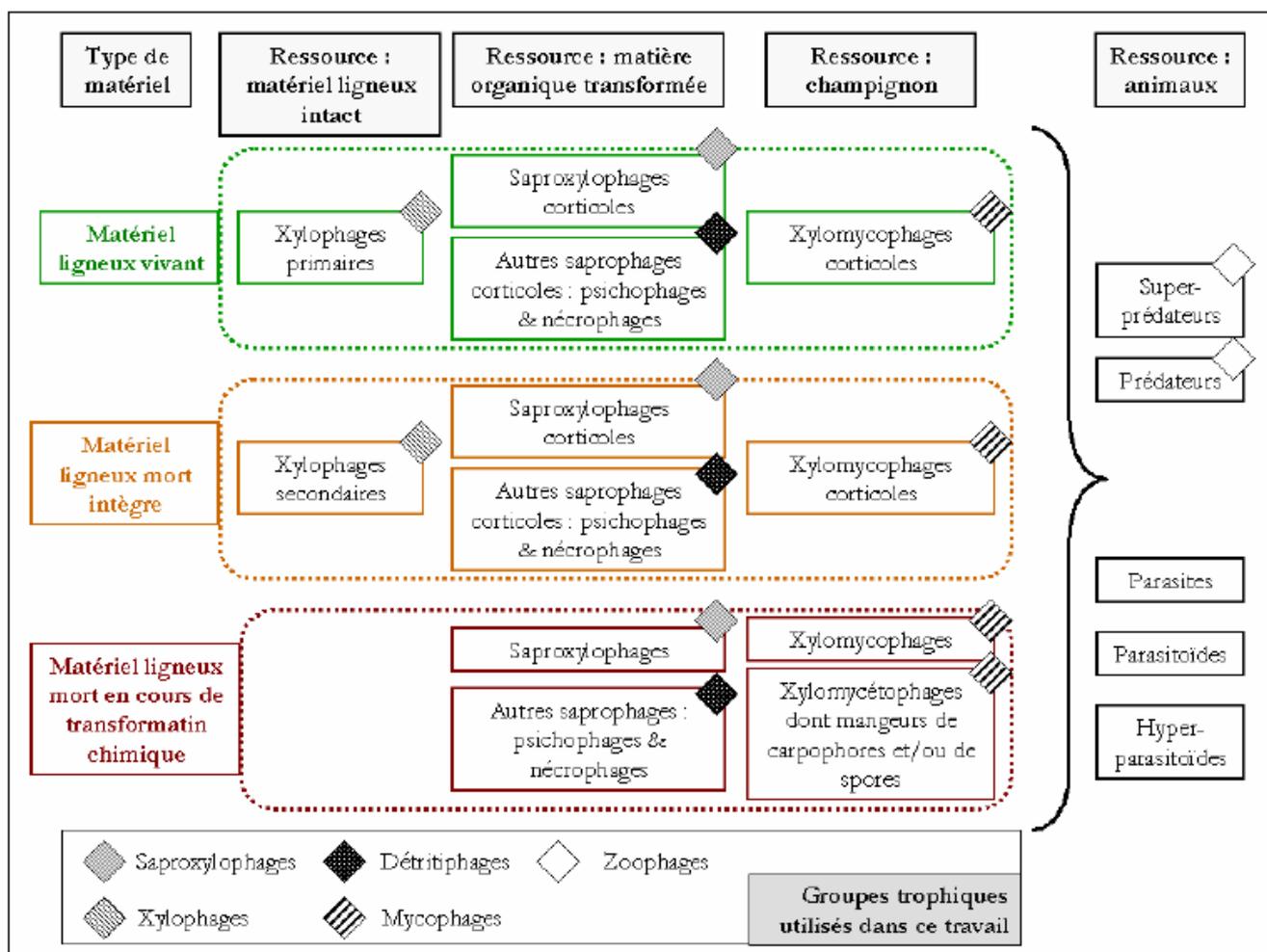
Certaines espèces de coléoptères saproxyliques sont protégées au niveau français (*Cerambyx cerdo*, *Osmoderma eremita*, *Rosalia alpina*, *Cucujus cinnabarus*). De nombreuses espèces (dont ces dernières) sont inscrites en Annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou de la Convention de Berne, visant à protéger ces espèces et leurs habitats de vie (*Lucanus cervus*, *Limoniscus violaceus*,...).

D'autres espèces font aussi partie du « patrimoine naturel remarquable » : espèces prises en compte lors de l'inventaire visant à créer des réserves biologiques, espèces déterminantes pour les Znieff (*Lamia textor*, *Cetonischema aeruginosa*,...).

Selon la situation et le type de milieux boisés, toutes les espèces ne sont pas présentes ensemble en une même forêt. Il existe des espèces de plaine, de montagne, de ripisylve,... De plus, parmi ces espèces, certaines ne se retrouvent que sur des feuillus, d'autres seulement sur les résineux, certaines espèces se retrouvent sur des espèces végétales bien particulières et enfin, d'autres coléoptères saproxyliques dits généralistes se trouvent sur diverses essences.

Les larves de certains coléoptères saproxyliques se nourrissent de mycéliums se développant dans les arbres, d'autres ont un régime saproxylophage strict, certaines espèces sont prédatrices, d'autres sont polyphages... (BRUSTEL, 2004 et DODELIN, 2006), voir le diagramme ci-dessous.

Diagramme 1 : Organisation générale des coléoptères saproxyliques dans le bois mort (Dodelin B., 2006)



Tous les coléoptères saproxyliques n'occupent pas ailleurs pas les mêmes milieux au sein des arbres : sous les écorces des bois cariés, dans les cavités, dans les souches, dans les carpophores (champignons), d'arbres plus ou moins gros et vieux, sur pied, cassés, au sol... Les plus gros arbres abritent généralement les espèces de coléoptères les plus grosses : Cerambycidae, Lucanidae.

La phénologie (sortie) des adultes varie aussi selon les espèces, tout comme les méthodes de capture les plus adaptées : chasse à vue, battage, écorçage, lampe, pièges, ... , la majorité des coléoptères a une période de vie adulte couvrant le printemps et l'été (Michel LOUBERE com. pers.) c'est donc durant cette période que les pièges doivent fonctionner, de plus la détermination de ces coléoptères est quasiment impossible lorsqu'ils se trouvent à l'état de larve ou de chrysalide.

La majorité des espèces passe l'hiver à l'état larvaire ou nymphal et ne se trouve donc à l'état adulte qu'à partir du printemps.

Certaines espèces volent et ne se seront donc capturées qu'à l'aide des pièges d'interception et durant les chasses à vue

Les espèces floricoles se récolteront surtout au niveau des pièges attractifs (pièges à bière et pièges blancs) et durant les chasses à vue.

En relation avec toutes ces exigences écologiques, les coléoptères saproxyliques constituent un modèle descriptif pertinent de la valeur biologique (et donc de l'intérêt patrimonial) et de l'état de conservation (et donc de naturalité) des sites qu'ils peuplent.

De nombreuses études précédentes ont étudié ces relations :

- IABLOKOKK A. KH., 1951 : Reliques glaciaires et reserves biologiques. C. R. Som. Scéances Soc. Biogéographie, 247p
- HARDING P. T., 1993 : The saproxylic invertebrates of historic parklands : progress and problems, in « Dead wood matters : the ecology and conservation of saproxylic invertebrates in Britains ». KIRBY K. J., DRAKE C., M. English Nature Sciences, n°7 : 58-73

- HARDING P. T., ALEXANDER K. N. A., 1994 : The use of saproxylic invertebrates in the selection and evaluation of areas of relic forest in pasture-woodland. *British Journal of Entomology and natural History*, 7 (Supp.1) : 21-26
- FRANC V., 1997 : Mycetophilous beetles (Coleoptera mycetophila) – indicators of well preserved ecosystems. *Biologia, Bratislavia*, 52(2) : 181-186
- FOWLES A. P., ALEXANDER K. N. A., KEY R. S., 1999 : The saproxylic quality Index : evaluating wooded habitats for the conservation of dead-wood Coleoptera. *Coleopterist*, 8(3) : 121-141

## IV. Résultats

### IV.1 Résultats généraux

L'inventaire comporte près de 4 100 coléoptères adultes. Les récoltes à vue n'avaient pas pour but de collecter le plus d'animaux possible. Ceux qui ont pu être identifiés sur place ont été relâchés ce qui a limité ces récoltes à 135 spécimens. Les pièges à vin ont attiré 269 coléoptères. La majeure partie des captures provient donc des pièges vitres avec 3 723 coléoptères. Le premier relevé (mi-juillet) fut le plus riche.

**Le nombre d'espèces de coléoptères (saproxyliques et non saproxyliques) identifiées est de 201, toutes techniques et toutes écologies confondues.**

Le démarrage tardif de l'étude, avec la pose des pièges fin juin n'a pas permis de couvrir l'ensemble du pic d'émergence des coléoptères. D'après les abondances relevées à Rosny (Diagramme 2 ci-après), ce pic se situait cette année sur la seconde moitié du mois de juin. Les conditions particulières de ce printemps ont retardé les éclosions, si bien que les émergences ont toutes débuté dès les premiers jours favorables de juin.

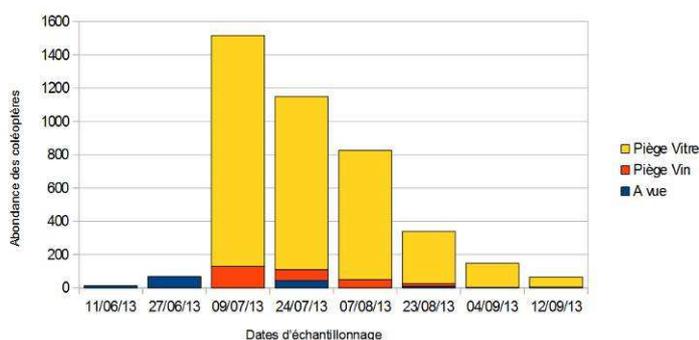


Diagramme 2 : Répartition des abondances au cours de l'étude, selon les modes d'observation.

Le tableau n°6 donne la répartition des diversités selon des classes d'abondance. Plus le nombre d'espèces représentées par au moins 2 spécimens est important et plus l'inventaire sera solide.

Dans cet inventaire, les données montrent qu'un tiers des espèces ne sont représentées que par un seul individu. Cela est correct sans plus. **Il reste visiblement une marge de progrès importante pour compléter l'inventaire du site.**

Un autre indice se trouve dans les récoltes à vue qui ont donné 54 espèces saproxyliques mais dont 24 n'ont pas été trouvées dans les pièges.

Tableau n°6 : Ventilation des diversités spécifiques de coléoptères, saproxyliques ou non, en classes d'abondance

<i>Classes d'abondance</i>	<i>Diversités</i>	<i>Diversités (% du total)</i>
<i>Un seul individu</i>	68	34%
<i>2 à 5 individus</i>	77	38%
<i>6 à 10 individus</i>	19	9%
<i>11 à 20 individus</i>	19	9%
<i>21 à 100 individus</i>	14	7%
<i>&gt;101 individus</i>	4	2%
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>100%</b>

## IV.2 Les Coléoptères saproxyliques inventoriés

Les coléoptères saproxyliques dûment identifiés sont au nombre 152 espèces pour 1 612 individus ce qui est tout à fait remarquable au regard de l'effort d'échantillonnage.

Pour comparaison, nous proposons ci-dessous deux tableaux : d'une part une synthèse d'inventaires réalisés avec les mêmes méthodes, et d'autre part une synthèse basée sur l'indice de patrimonialité (voir le paragraphe IV.4 page 28). Nous avons également étudié pour le Conseil général de Seine-et-Marne, l'ENS du Bois de Doue durant deux années. Ce site est assez proche géographiquement et écologiquement.

Les techniques sont les mêmes et le nombre total d'espèces de coléoptères (saproxyliques et non saproxyliques) obtenues similaire (208 espèces contre 201 ici). En revanche, le nombre d'espèces saproxyliques obligatoires observées à Doue n'est que de 120 contre 152 ici.

Tableau n°7 : Diversité spécifique des coléoptères saproxyliques observés dans des conditions proches de cette étude (nb de pièges vitre et période d'observation).

Dpt	Forêts	Type forestier	Année	Abondance totale	Diversité saproxylique	Nb. de pièges	Diversité par piège
Ain	Marais de Lavours	Chênaie frênaie et jeune aulnaie	2010	1455	103	15	6,9
Alpes-de-Haute-Provence	Méolans	Résineux	2004	3 705	155	12	12,9
			2005	2 721	114	16	7,1
			2006	3 605	127	16	7,9
Drôme	Luine	Hêtraie à if	2006	2 456	66	10	6,6
Drôme	Perdigons	Vieille châtaigneraie et Pins sylvestres	2008	934	110	10	11,0
Drôme	Saoû	Hêtraie	2006-2009	30 726	197	12	16,4
Drôme	Valdrôme	Hêtraie et sapinière	2008	3 201	160	12	13,3
Isère	Domaine de la Garenne	Chênaie frênaie	2010	637	60	6	10,0
Isère	Île de la Platière	Forêt riveraine à bois tendre	2008	2 322	112	13	8,6
Isère	Les Balmes / Bois des Ussiaux	Chênaie châtaigneraie	2009	1 278	111	12	9,3
Isère	RI du Lauvitel	Pessière de montagne	2009	1 181	32	12	2,7
			2010	1 196	56	12	4,7
Isère	Col de la Charmette	Hêtraie sapinière	2003	787	47	7	6,7
Isère	Les Écouges	Hêtraie-sapinière et hêtraie-érablaie	2004	2 203	88	10	8,8
Loire	Colleignes	Boulaie et sapinière	2008	1 089	55	10	5,5
Rhône	Crépieux-Charmy	Peupleraies, frênaie alluviale	2008	3 960	140	10	14,0
Savoie	Aillon le Jeune	Hêtraie-sapinière et hêtraie-érablaie	2010	3 239	134	12	11,2
Savoie	Bellevaux RBD	Hêtraie	2005	2 917	105	12	8,8
Savoie	Bellevaux RBI	Hêtraie-sapinière	2007	428	43	10	4,3
Savoie	Rhonne	Hêtraie-sapinière	2003	1 463	113	8	14,1

## IV.3 Analyse des cortèges par régime alimentaire

Les 152 espèces saproxyliques observées sont majoritairement **xylophages** et **mycophages**. Les **prédateurs sont en nombre plutôt faible**, tout comme les saproxylophages.

Il faut ici noter la rareté, dans l'inventaire, des espèces liées aux cavités d'arbres.

L'analyse des régimes alimentaires et des essences hôtes vient expliquer l'important nombre d'espèces saproxyliques observé (tableau n°8 page suivante).

La majorité des espèces vues ici vit sur feuillus mais il existe une part non négligeable qui colonise les résineux (11 espèces).

Sur feuillus, les espèces liées au hêtre sont également nombreuses (15 espèces).

Le mélange d'essences qui existe dans la chênaie de Rosny, surtout grâce au hêtre et au Pin sylvestre, implique une plus grande diversité de coléoptères saproxyliques.

Cela revient presque à considérer non pas 1 mais 3 inventaires : chênaie, hêtraie de plaine et une faune annexe liée aux résineux.

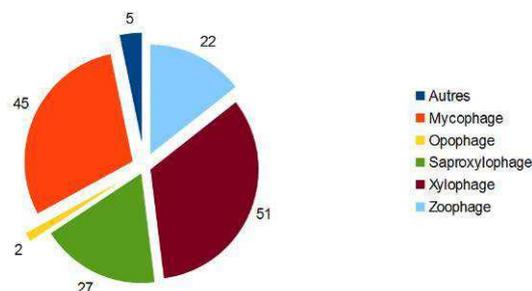


Diagramme 3 : Répartition des nombres d'espèces de coléoptères saproxyliques en forêt de Rosny selon le régime alimentaire des larves

Tableau n°8 : Classification des coléoptères saproxyliques récoltés selon l'essence hôte.

Essences hôtes	Nombre d'espèces	Essences hôtes	Nombre d'espèces
Bouleau	3	Lierre	3
Charme	2		
Chêne	17	Généraliste : feuillus/résineux	11
Érable	1		

Tableau n°8 : Classification des coléoptères saproxyliques récoltés selon l'essence hôte.

<i>Essences hôtes</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Essences hôtes</i>	<i>Nombre d'espèces</i>
<i>Hêtre</i>	<i>15</i>	<i>Pins</i>	<i>3</i>
<i>Orme</i>	<i>1</i>	<i>Sapin/épicéa</i>	<i>2</i>
<i>Peuplier</i>	<i>1</i>	<i>Généraliste : Résineux</i>	<i>6</i>
<i>Généraliste : Feuillus</i>	<i>78</i>	<b>Total : résineux</b>	<b>11</b>
<b>Total : feuillus</b>	<b>118</b>	<b>Indéterminé</b>	<b>9</b>

## IV.4 Analyse par l'indice de patrimonialité (Brustel, 2001)

L'indice de patrimonialité (Brustel 2001) est un moyen de comparer des inventaires de coléoptères saproxyliques sur la base des espèces indicatrices qu'ils renferment<sup>3</sup>. La présence de nombreuses espèces saproxyliques à Rosny entraîne très logiquement un nombre plus élevé d'espèces rares. L'indice de patrimonialité place ainsi la Forêt de Rosny dans le trio de tête des sites que nous avons retenu pour comparaison (avec les forêts de Saint-Germain et de Compiègne).

<sup>3</sup> Pour chaque site, il s'agit de noter toutes les espèces en fonction de leur rareté et de leurs exigences biologiques puis d'additionner les notes obtenues. Cet indice dépend directement de la pression d'inventaire tandis que la qualité du site vient en second plan. Il faut donc comparer les indices avec prudence surtout lorsqu'ils ont été obtenus avec différentes méthodes et sur des durées variées.

Tableau n°9 : Nombre d'espèces de coléoptères saproxyliques obligatoires indicateurs, décomptés selon l'indice de patrimonialité de H. Brustel • •

	<b>OPIE (inventaire annuel)</b>			<b>Brustel 2001 (compilation bibliographique)</b>					<b>Dodelin (inventaire annuel)</b>			
	Montgé (77)	Ste-Eutrope (91)	Grosbois (77)	St Germain (78)	Rambouillet (78)	Sénart (91)	Fontainebleau (77)	Compiègne (60)	ENS Doue (77) (2 années)	Montassis (77)	ENS Lutin (77)	Rosny (78)
IPN =2 sur 4	11 sp.	2 sp.	7 sp.	9 sp.	9 sp.	9 sp.	26 sp.	17 sp.	16 sp.	11 sp.	12 sp.	22 sp.
IPN = 3 sur 4	3 sp.	0 sp.	1 sp.	12 sp.	10 sp.	4 sp.	28 sp.	16 sp.	8 sp.	2 sp.	4 sp.	9 sp.
IPN = 4 sur 4	0 sp.	0 sp.	0 sp.	2 sp.	0 sp.	0 sp.	6 sp.	4 sp.	0 sp.	0 sp.	1 sp.	1 sp.
<b>Total</b>	<b>14 sp.</b>	<b>2 sp.</b>	<b>8 sp.</b>	<b>23 sp.</b>	<b>19 sp.</b>	<b>13 sp.</b>	<b>60 sp.</b>	<b>37 sp.</b>	<b>24 sp.</b>	<b>13 sp.</b>	<b>17 sp.</b>	<b>32 sp.</b>
<b>Score IPN (somme des indices&gt;2)</b>	<b>31</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>30</b>	<b>168</b>	<b>98</b>	<b>56</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>75</b>

Remarque : Les sites donnés pour comparaisons sont issus de travaux d'inventaires réalisés en Île-de-France. « sp » = espèces.

Le Score IPN est la somme des indices >2. Par exemple pour Rosny :  $(22 \times 2) + (9 \times 3) + (1 \times 4) = 75$ .

## IV.5 Comparaison des communautés

---

### **En nombre d'espèces :**

Les parcelles 46 (îlot de sénescence) et 40 (gestion) sont celles qui apportent le plus grand nombre d'espèces de coléoptères saproxyliques à l'inventaire. Les parcelles 13 et 35 sont bien en deçà. Si l'on prend en compte le fait que la parcelle 40 a bénéficié, dans cette comparaison, de deux fois plus de pièges, alors l'îlot de la parcelle 46, et en particulier l'îlot avec les très gros hêtres se place largement au-dessus (Tableau n°10).

Pour les seuls saproxyliques, le classement reste le même avec en tête l'îlot de sénescence en parcelle 46 (110 espèces), puis la parcelle 40 (78 espèces), et enfin le secteur des parcelles 13/35 (46 et 48 espèces) (Tableau n°11).

Tableau n° 10 : Nombre d'espèces de coléoptères selon les parcelles. Les nombres d'espèces sont tirés des pièges vitres et à vin, ainsi que des chasses à vue (entre parenthèses)

<b>Parcelles</b>	<b>N° 13</b>	<b>N° 22</b>	<b>N° 35</b>	<b>N° 40</b>	<b>N° 46</b>	<b>N° 46</b>	<b>N° 91</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
<i>Secteurs</i>	<i>Gestion 2 Chênaie+trembles</i>		<i>Gestion 1 Chênaie</i>	<i>Gestion 3 Chênaie</i>	<i>Îlot chênes</i>	<i>Îlot hêtres</i>			
<i>Nombre de pièges</i>	<i>2 vitre + 2 vin + vue</i>		<i>Vue</i>	<i>2 vitre + 2 vin</i>	<i>4 vitre + 4 vin + vue</i>	<i>2 vitre + 2 vin</i>	<i>2 vitre + 2 vin + vue</i>	<i>Vue</i>	<i>Vue</i>
<i>Espèces ZNIEFF IdF</i>	1 (0)	(0)	2	5 (3)	1	4 (1)	(0)	(1)	10
<i>Espèces rares (IPN BD : 3 sur 4)</i>	4 (0)	(0)	3	4 (0)	5	6 (0)	(0)	(0)	13
<i>Espèces peu rares (IPN BD : 2 sur 4)</i>	14 (6)	(1)	20	27 (8)	20	38 (4)	(3)	(6)	63
<i>Espèces communes (IPN BD : 1 sur 4)</i>	34 (8)	(2)	33	52 (1)	47	70 (16)	(4)	(16)	125
<b>Total (sauf sp. ZNIEFF)</b>	<b>52 (14)</b>	<b>(3)</b>	<b>56</b>	<b>83 (9)</b>	<b>72</b>	<b>114 (20)</b>	<b>(7)</b>	<b>(22)</b>	<b>201</b>

Tableau n° 11 : Nombres d'espèces de coléoptères saproxyliques selon les parcelles. Les nombres d'espèces sont tirés de toutes les techniques confondues

<b>Parcelles</b>	<b>N° 13</b>	<b>N° 22</b>	<b>N° 35</b>	<b>N° 40</b>	<b>N° 46</b>	<b>N° 46</b>	<b>N° 91</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
<i>Secteurs</i>	<i>Gestion 2 Chênaie+trembles</i>		<i>Gestion 1 Chênaie</i>	<i>Gestion 3 Chênaie</i>	<i>Îlot chênes</i>	<i>Îlot hêtres</i>			
<i>Nombre de pièges</i>	<i>2 vitres + 2 vin + vue</i>		<i>Vue</i>	<i>2 vitres + 2 vin</i>	<i>4 vitres + 4 vin + vue</i>	<i>2 vitres + 2 vin</i>	<i>2 vitres + 2 vin + vue</i>	<i>Vue</i>	<i>Vue</i>
<i>Espèces ZNIEFF IdF</i>	1	1	3	1	1	4	0	1	8
<i>Espèces rares (IPN BD : 3 sur 4)</i>	4	0	3	4	5	6	0	0	13
<i>Espèces peu rares (IPN BD : 2 sur 4)</i>	10	1	16	22	17	32	3	4	51
<i>Espèces communes (IPN BD : 1 sur 4)</i>	27	1	28	38	34	58	0	10	88
<b>Total (sauf sp. ZNIEFF)</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>78</b>		<b>110</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>152</b>

### **En cortèges d'espèces :**

Dans le détail, nous avons réalisé une série d'analyses multifactorielles (PCA) afin de rendre compte de la distance ou la proximité entre les peuplements saproxyliques obtenus dans chaque piège. Les résultats sont présentés par type de piège et par mode de calcul (« abondances réelles » ou « présence/absence », graphiques page suivante).

D'une manière générale, quel que soit le mode de calcul et le type de piège, les peuplements des pièges A et B de l'îlot de sénescence (parcelle 46 - hêtres) affichent la plus forte originalité par rapport aux autres peuplements.

En considérant les pièges vitres et les abondances, les peuplements des pièges D et C de l'îlot de sénescence (parcelle 46 – chênes), disposent, tout comme les peuplements A et B, d'une originalité marquée, et sont assez nettement séparés des autres peuplements.

Enfin, les peuplements de la parcelle 13 (chênaie avec nombreux trembles) sont également écartés des peuplements des parcelles 35 et 40 (chênaie) (Diagramme 4).

Si l'on prend en compte seulement la présence ou l'absence des espèces saproxyliques, alors les peuplements de la parcelle 13 s'affichent comme très similaires aux peuplements de chênaie. Le peuplement D de l'îlot (chênes) se comporte sensiblement de la même manière (Diagramme 5).

Ainsi, les compositions des peuplements observés sur le plateau et la pointe sud de l'îlot de sénescence, ne sont pas sensiblement différentes. La principale originalité des peuplements de la parcelle 13 se situe dans les abondances, particulières à cet endroit, de quelques espèces (*Abdera bifasciata* et *Hemicoelus fulvicornis*, plus abondants, *Melanotus villosus* en moins grand nombre).

**Inventaires naturalistes préalables à la révision d'aménagement forestier en Forêt Régionale de Rosny (78) - Inventaires des coléoptères saproxyliques - Mai 2014**

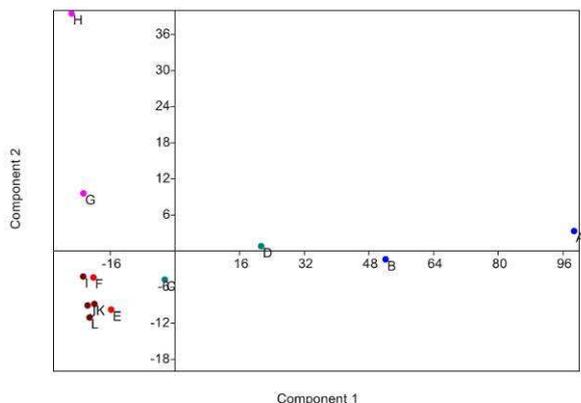


Diagramme 4. PCA des peuplements de coléoptères saproxyliques obtenus par pièges vitres (abondances). Axe 1 : valeur propre : 1506,95 ; variance : 79,15% ; Axe 2 : valeur propre : 190,78 ; variance : 10,02%.

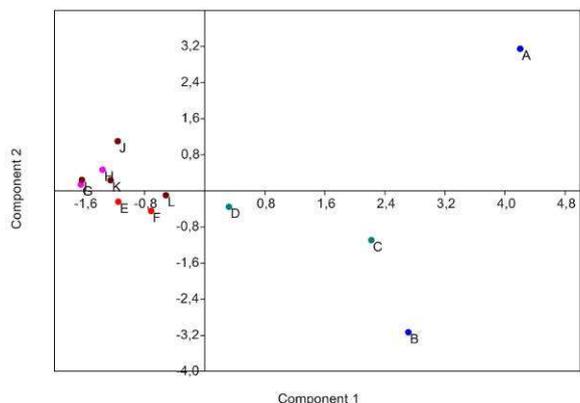


Diagramme 5. PCA des peuplements de coléoptères saproxyliques obtenus par pièges vitres (présence/absence). Axe 1 : valeur propre : 3,85 ; variance : 23,11% ; Axe 2 : valeur propre : 2,08 ; variance : 12,48%.

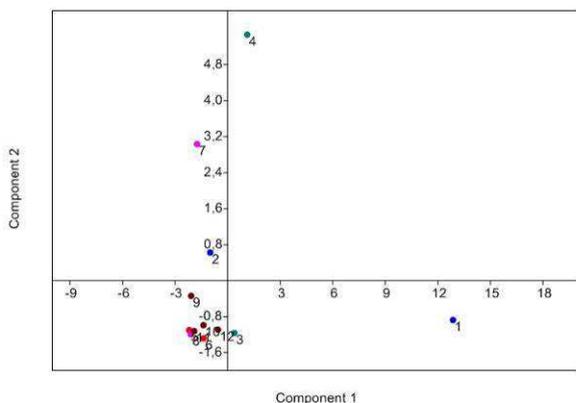


Diagramme 6. PCA des peuplements de coléoptères saproxyliques obtenus par pièges à vin (abondances). Axe 1 : valeur propre : 17,48 ; variance : 65,34% ; Axe 2 : valeur propre : 4,49 ; variance : 16,79%.

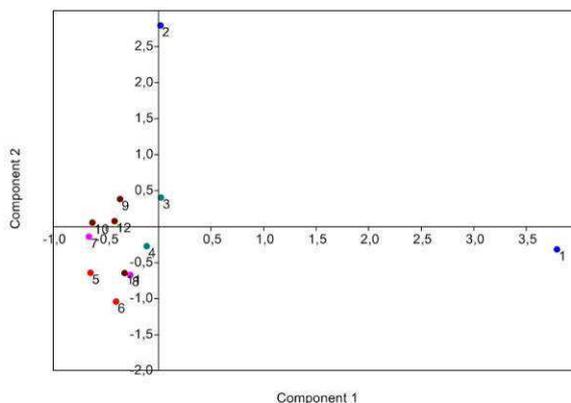


Diagramme 7. PCA des peuplements de coléoptères saproxyliques obtenus par pièges à vin (présence/absence). Axe 1 : valeur propre : 1,48 ; variance : 23,00% ; Axe 2 : valeur propre : 0,97 ; variance : 15,07%.

Ces espèces sont banales et se retrouvent partout. Elles sont communes partout, y compris en dehors de la parcelle 13 et même de cette forêt. *H. fulvicornis* est l'animal le plus collecté par piège vitre au niveau national, par Benoît DODELIN ou d'autres experts.

La valeur patrimoniale de chaque espèce est indépendante du secteur. Cette valeur est calée au niveau national. C'est pourquoi elles ne sont pas prises en compte dans la bioévaluation. De plus, les résultats les plus forts statistiquement se retrouvent avec

les données en présence/absence qui éliminent les surabondances, souvent liées à l'aléa d'une grosse éclosion à proximité de la zone de piégeage.

## IV.6 Correspondance avec le catalogue des coléoptères d'Île-de-France

---

L'OPIE tient à jour un catalogue des coléoptères de l'Île-de-France (dernière consultation du site : avril 2014) couvrant une période de dix ans<sup>4</sup>. La correspondance entre l'inventaire de la Forêt de Rosny et ce catalogue est plutôt bonne puisque 171 des 201 espèces référencées sont déjà signalées en Île-de-France.

En revanche, 30 espèces sont absentes du catalogue :

Anobiidae	<i>Dorcatoma setosella</i> Mulsant & Rey, 1864 <i>Grynobius planus</i> (Fabricius, 1787) <i>Mesocoelopus niger</i> (P.W.J. Müller, 1821)* <i>Ptilinus fuscus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)* <i>Ptinus bidens</i> Olivier, 1790 <i>Ptinus sexpunctatus</i> Panzer, 1795
Cerambycidae	<i>Anastrangalia sanguinolenta</i> (Linnaeus, 1761)
Ciidae	<i>Cis boleti</i> (Scopoli, 1763) <i>Cis comptus</i> Gyllenhal, 1827* <i>Cis festivus</i> (Panzer, 1793) <i>Orthocis alni</i> (Gyllenhal, 1813) <i>Rhopalodontus perforatus</i> (Gyllenhal, 1813)*
Curculionidae (Scolytinae)	<i>Cyclorhipidion bodoanus</i> (Reitter, 1913) <i>Kissophagus hederæ</i> (Schmitt, 1843) <i>Scolytus carpini</i> (Ratzeburg, 1837)* <i>Taphrorychus bicolor</i> (Herbst, 1793)
Histeridae	<i>Gnathoncus buyssoni</i> Auzat, 1917*
Laemophloeidae	<i>Notolaemus unifasciatus</i> (Latreille, 1804)**
Latridiidae	<i>Cartodere nodifer</i> (Westwood, 1839)

---

4

	<i>Corticaria alleni</i> Johnson, 1974**
	<i>Corticarina similata</i> (Gyllenhal, 1827)
	<i>Enicmus brevicornis</i> (Mannerheim, 1844)
	<i>Enicmus rugosus</i> (Herbst, 1793)
	<i>Enicmus transversus</i> (Olivier, 1790)*
	<i>Latridius hirtus</i> (Gyllenhal, 1827)*
	<i>Stephostethus alternans</i> (Mannerheim, 1844)
Melandryidae	<i>Anysoxia fuscula</i> (Illiger, 1798)
Scraptiidae	<i>Anaspis rufilabris</i> (Gyllenhal, 1827)
Staphylinidae	<i>Siagonium quadricorne</i> Kirby & Spence, 1815*
Tenebrionidae	<i>Eledona agaricola</i> (Herbst, 1783)*

Beaucoup de ces espèces appartiennent à des familles mal connues ou difficiles à identifier (Latridiidae, Ciidae, Scolytes). Leur absence des inventaires n'est donc pas étonnante. Deux espèces sont rares au niveau national (IPN = 3 sur 4, notées\*\*); 10 sont peu communes au niveau national (IPN = 2 sur 4, notées\*). Quelques espèces sont en expansion au niveau national, soit grâce aux plantations de résineux (*Anastrangalia sanguinolenta*), soit grâce à leur récente dynamique de population (*Cyclorhipidion bodoanus*, *Eledona agaricola*).

## IV.7 Espèces déterminantes pour les ZNIEFF d'Île-de-France

---

Dix espèces sont déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France (Siblet et al. 2002), les nombres d'astérisques correspondent aux indices de rareté IPN (BD) :

Bothrideridae	<i>Oxylaemus cylindricus</i> **
Dermestidae	<i>Megatoma undata</i> *

Elateridae	<i>Ampedus nigroflavus</i> ***
	<i>Brachygonus megerlei</i> ***
Eucnemidae	<i>Eucnemis capucina</i> **
	<i>Isorhipis melasoides</i> **
Histeridae	<i>Plegaderus caesus</i> *
Melandryidae	<i>Melandrya caraboides</i> **
Nitidulidae	<i>Amphotis marginata</i> **
Tenebrionidae (Alleculinae)	<i>Pseudocistela ceramboides</i> **

Cette liste regroupe des espèces classiques des chênaies-hêtraies de plaine. Deux sont rares au niveau national : les taupins *Ampedus nigroflavus* et *Brachygonus megerlei*.

Les autres sont peu communes. *Isorhipis melasoides* a même été capturé en 260 exemplaires, presque uniquement dans l'îlot de sénescence (189 exemplaires pour les pièges A et B).

Toutes sont saproxyliques, dépendantes des bois morts de feuillus, surtout hêtres et chênes.

*Isorhipis* et *Pseudocistela* vivent plutôt dans les petits bois cariés d'essences comme le charme ou le peuplier. *Amphotis* vit en étroite relation avec les fourmis lignicoles du genre *Lasius* qui font leurs nids sous les écorces ou dans les troncs pourris, surtout de feuillus (y compris dans les caries de cœur d'arbres vivants).

Tableau n° 12 : Abondances relevées pour les espèces déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France

Famille	Taxon	Parcelles				A vue
		n° 13	n° 35	n° 40	n° 46	
Bothrideridae	<i>Oxyaemus cylindricus</i> (Panzer, 1796)				3	
Dermestidae	<i>Megatoma undata</i> (Linnaeus, 1758)		1			
Elateridae	<i>Ampedus nigroflavus</i> (Goeze, 1777)			1		
	<i>Brachygonus megerlei</i> (Lacordaire, 1835)			1		
Eucnemidae	<i>Eucnemis capucina</i> Ahrens, 1812			3	15	
	<i>Isorhipis melasoides</i> (Lap. de Cast., 1835)	2	6	1	251	
Histeridae	<i>Plegaderus caesus</i> (Herbst, 1792)					1
Melandryidae	<i>Melandrya caraboides</i> (Linnaeus, 1761)				1	
Nitidulidae	<i>Amphotis marginata</i> (Fabricius, 1781)			2		
Tenebrionidae (Alleculinae)	<i>Pseudocistela ceramboides</i> (L., 1761)			1		

À l'échelle du massif forestier de Rosny, la distribution des espèces déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France peut être estimée comme suit :

Sur les bordures ouest et sud, en faciès de hêtraie :

Bothrideridae	<i>Oxylaemus cylindricus</i> *
Eucnemidae	<i>Eucnemis capucina</i> **
Eucnemidae	<i>Isorhipis melasoides</i> **
Melandryidae	<i>Melandrya caraboides</i> **

Sur le plateau, en contexte de chênaie :

Dermestidae	<i>Megatoma undata</i>
Elateridae	<i>Ampedus nigroflavus</i> ***
	<i>Brachygonus megerlei</i> ***
Histeridae	<i>Plegaderus caesus</i>
Nitidulidae	<i>Amphotis marginata</i> **

Partout, en lien avec les petits feuillus (hors chêne et hêtre)

Tenebrionidae (Alleculinae)	<i>Pseudocistela ceramoides</i> **
-----------------------------	------------------------------------

## IV.8 Présentation des espèces patrimoniales

---

Notons ici qu'il n'y a qu'un système d'évaluation de rareté dans cette étude : l'IPN nord (Brustel 2001 pour la définition des catégories) mais la liste de Brustel étant trop restreinte, nous l'avons étendue à une gamme plus large d'espèces. C'est pour cela que nous parlons de "rareté BD". Par exemple, *Scolytus ratzeburgi* n'est pas évalué par Brustel (cf page 38). Les valeurs données par Brustel ont parfois été remises en cause dans notre évaluation car depuis 2001, les piégeages ont fait changer notre vision des choses. Sebek et al (2012) ont également publié une mise à jour de la liste de 2001 (et vont dans notre sens).

Dans la présentation des espèces rares, nous avons gardé les notes IPN BD et HB car dans certains cas, il y a un désaccord, par exemple pour *Brachygonus megerlei* (page

38), ou parce-que l'espèce n'est pas évaluée par Brustel (cf les Latridiidae). Dans ces cas là nous donnons une explication dans le texte.

Les 13 espèces ci-dessous ont toutes un indice de rareté de 3 sur 4 (BD) (voir le paragraphe I.3.3). Elles sont illustrées dans l'annexe 2, en fin de ce rapport. Il n'y a pas dans l'inventaire d'espèce ayant un indice maximal de 4 sur 4 (BD). Pour les autres indices de rareté, se reporter au jeu de données joint à ce rapport.

Tableau n° 13 : Abondances relevées pour les espèces disposant d'un indice de rareté de 3 sur 4 (référentiel BD)

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.	Parcelles			
								n° 13	n° 35	n° 40	n° 46
Cerambycidae	<i>Clytus tropicus</i> (Panzer, 1795)	O	Xylophage	Feuillus	3	1	4	2		2	
Curculionidae (Scolytinae)	<i>Scolytus ratzeburgi</i> Janson, 1856	O	Xylophage	Betula oblig	3	1	4	2			2
Elateridae	<i>Ampedus nigroflavus</i> (Goeze, 1777)	O	Zoophage	Feuillus	3	Z	1			1	
	<i>Brachygonus megerlei</i> (Lacordaire, 1835)	O	Zoophage	Quercus pref	3	Z	1			1	
Eucnemidae	<i>Dromaeolus barnabita</i> (Villa, 1837)	O	Saproxylophage	Quercus pref	3	1	2				2
	<i>Hylis simonae</i> (Olexa, 1970)	O	Saproxylophage	Feuillus	3	1	12	7	1	1	3
Laemophloeidae	<i>Notolaemus unifasciatus</i> (Latreille, 1804)	O	? Détritiphage	Fagus+Quercus pref	3	0	1				1
Latridiidae	<i>Corticaria alleni</i> Johnson, 1974	O	Mycophage	Carpinus pref	3	0	1		1		
Melandryidae	<i>Melandrya barbata</i> (Fabricius, 1792)	O	Saproxylophage	Feuillus	3	1	1	1			
Mycetophagidae	<i>Mycetophagus populi</i> Fabricius, 1798	O	Saproxylophage	Feuillus oblig	3	1	2				2
Nitidulidae	<i>Cryptarcha undata</i> (Olivier, 1790)	F	Mycophage	Feuillus	2	Z	2		1		1
Tenebrionidae (Alleculinae)	<i>Prionychus ater</i> (Fabricius, 1775)	O	Opophage	Feuillus oblig	3	1	2				1
Zopheridae	<i>Synchita humeralis</i> Fabricius, 1792	O	Saproxylophage	Feuillus	3	1	1				3

SX (statut de saproxylique):

O : Larve saproxylique obligatoire ; F : Larve saproxylique facultative pouvant se développer dans des habitats autres que ceux liés au bois mort ;

N : Jamais saproxylique ; NE : Non évalué(e).

La rareté (BD) est notée sur 4 (rareté maximale de 4/4 : l'espèce n'est connue que d'un seul département métropolitain ou de moins de 10 stations à l'échelle nationale ; 1/4 : espèce banale facilement observable).

La colonne « IDF » rend compte de la présence de l'espèce (valeurs : 1 et Z), à la date du présent rapport, dans le catalogue permanent des coléoptères d'Île-de-France de l'OPIE. Les espèces déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France sont indiquées par la lettre Z.

La colonne « Ab. » est l'abondance de l'espèce dans l'inventaire.

À l'échelle du massif forestier de Rosny, la distribution des espèces disposant d'un indice de rareté de 3 sur 4 (référentiel BD) peut être envisagée comme suit :

Sur le plateau, en contexte de chênaie (sur chêne) :

Gros bois morts au sol : *Melandrya barbata*.

Cavités d'arbres vivants : *Prionychus ater*.

Petites branches mortes en canopée : *Clytus tropicus*.

Grosses branches mortes en canopée : *Brachygonus megerlei*, *Dromaeolus barnabita*.

Sur les versants en contexte de hêtraie :

Cavités d'arbres : *Mycetophagus populi*.

Sans préférence :

Bois morts au sol (saule, aulne) : *Ampedus nigroflavus*.

Petits arbres morts sur pieds (charme) : *Hylis simonae*, *Corticaria alleni*, *Synchita humeralis*.

Plaies des arbres vivants : *Cryptarcha undata*.

Bois morts sans préférence : *Notolaemus unifasciatus*.

Bouleaux morts récemment : *Scolytus ratzeburgi*.

Les paragraphes ci-dessous présentent dans le détail les espèces les plus rares de cet inventaire, c'est à dire ayant un indice patrimonial de 3 sur 4 dans la liste établie par Dodelin.

### **Cerambycidae – *Clytus tropicus* (Panzer, 1795)**

Biologie larvaire : Les larves sont xylophages dans les petites branches de feuillus avec une préférence pour le chêne.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; de 3/4 (HB). Ce petit capricorne est largement distribué sur la France entière. Donnée comme assez commun des environs

de Paris avant la seconde guerre puis fortement raréfié. Les piégeages ont récemment permis de nouvelles observations.

Situation sur le site : 4 individus dans les parcelles 13 et 40 (îlots chênes et hêtres), au piège vitre.

Mesures de gestion : Pas de mesures particulières.

### **Curculionidae (Scolytinae) – *Scolytus ratzeburgi* Janson, 1856**

Biologie larvaire : Les larves sont xylophages exclusivement sous les écorces des bouleaux morts récemment. Les trous de sortie des adultes sont typiquement alignés en un seul rang longitudinal par rapport à la branche ou au tronc. Les bois de diamètres >5 cm sont préférés.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; non évalué (HB). Ce scolyte est présent sur toute l'Europe mais il est très localisé et sporadique (Balachowsky 1949 ; Reibnitz 2013<sup>5</sup>). Il se rencontre peu souvent malgré la large distribution de son essence hôte.

Situation sur le site : 4 individus dans les parcelles 13 et 46 (îlots chênes et hêtres), au piège vitre.

Mesures de gestion : Conservation des bouleaux, vivants, blessés et morts récemment.

### **Elateridae – *Ampedus nigroflavus* (Goeze, 1777)**

Biologie larvaire : Les larves sont prédatrices dans les bois cariés de feuillus, avec une carie rouge très avancée et une préférence pour l'aulne). Son biotope de prédilection est la forêt ripisylve en plaine mais il se rencontre également en chênaie.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; 3/4 (HB) ; déterminante pour les ZNIEFF d'Île-de-France. *A. nigroflavus* est assez facile à reconnaître parmi les *Ampedus* grâce à la coloration particulière, jaune-orangé, des élytres. Il est pourtant rarement collecté et peu cité dans les inventaires. Sa préférence pour les ripisylves et les bois tendres

---

<sup>5</sup> [www.entomologie-stuttgart.de/ask/node/811&menu=ste](http://www.entomologie-stuttgart.de/ask/node/811&menu=ste)

(aulnes, saules) ne facilite pas les recherches, car ces micro-habitats se font de plus en plus rares.

Situation sur le site : 1 individu en parcelle 40 au piège vitre.

Mesures de gestion : Conservation des bois morts au sol (aulnes et saules), surtout de gros diamètres (>15 cm). Il faut que ces bois puissent atteindre un stade de décomposition avancé à carie rouge, ce qui prend une vingtaine d'années au moins.

### **Elateridae – *Brachygonus megerlei* (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)**

Biologie larvaire : Les larves sont prédatrices dans les branches cariées (carie rouge) de chêne, typiquement en canopée. Les adultes sont très rarement observés au niveau du sol.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD), 2/4 (HB, note qui ne tient pas compte de la situation taxonomique actuelle en mélangeant trois espèces distinctes) ; déterminante ZNIEFF Île-de-France. *B. megerlei* fait partie d'un complexe d'espèces longtemps confondu en une seule et qui vient d'être scindé en trois (Sánchez-Ruiz et al. 2003). *B. megerlei* occupe les canopées des vieux et gros chênes en plaine tandis que *B. campadelli* est régulièrement collecté dans les hauteurs des petits chênes malvenants en situations thermophiles et très sèches. Rarement observé, y compris au piège vitre installé en canopée.

Situation sur le site : Un individu en parcelle 40 au piège vitre.

Mesures de gestion : Conservation de gros chênes, délimitation d'îlots de vieillissement permettant la coupe plus tardive des gros chênes semenciers.

### **Eucnemidae – *Hylis simonae* (Olexa, 1970)**

Biologie larvaire : Les larves sont saproxylophages dans les bois pourris à carie blanche. Le spectre des essences hôtes est assez large : *Alnus*, *Carpinus*, *Castaneus*, *Fagus*, *Fraxinus*, *Quercus*, *Tilia* (Leseigneur 1978).

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD), 3/4 (HB). Liste rouge européenne (Nieto & Alexander 2010) : Near Threatened. C'est une espèce toujours très rare mais régulièrement collectée au piège vitre, en général par individus isolés. Le Sud-ouest

compte un assez grand nombre de stations tandis que nous l'avons confirmé en Drôme, dans le haut Var et dans quelques stations de la plaine de l'Ain et des abords de Fontainebleau.

Situation sur le site : 12 individus répartis entre les parcelles 13, 35, 40, 46 (chênes et hêtres), aux pièges à vin et vitre.

Mesures de gestion : Conservation des bois morts secs sur pied.

**Laemophloeidae – Notolaemus unifasciatus (Latreille, 1804)  
= Laemophloeus bifasciatus Paykull**

Biologie larvaire : Probablement détritiphages, larves et adultes vivent sous les écorces des bois morts peu décomposés de feuillus (hêtre et chêne surtout).

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; non évalué (HB). *N. unifasciatus* se distribue sur l'Europe centrale et vient vers l'ouest jusqu'en France. Il est plus fréquent dans les forêts du nord-ouest du pays.

Situation sur le site : 1 individu en parcelle 46 (îlot hêtres) au piège vitre.

Mesures de gestion : Augmentation de la quantité de bois mort de feuillus, surtout les petits arbres morts debout.

**Latridiidae – Corticaria alleni Johnson, 1974**

Biologie larvaire : Les larves sont mycophages sur les bois morts de *Carpinus*. Il s'agit d'une espèce thermophile qui se rencontre seulement dans les grandes chênaies de plaine (Johnson 1974).

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; non évalué (HB). *C. alleni* est très difficile à identifier sans comparaison avec des spécimens de référence (les nôtres ont été validés par C. Johnson en 2011). Le groupe *alleni/polypori* est très rare mais semble largement distribué. *C. polypori* occupe les grandes forêts de montagne. La complexité des identifications est certainement une partie de l'explication de la rareté de *C. alleni*. Mais nous recherchons systématiquement ces espèces dans nos inventaires et le nombre de stations qui nous est connu reste inférieur à 5 pour les deux espèces confondues.

Situation sur le site : 1 individu en parcelle 35 au piège vitre.

Mesures de gestion : La biologie de cette espèce est trop méconnue pour proposer des mesures de gestion.

### **Melandryidae – *Melandrya barbata* (Fabricius, 1792)**

Biologie larvaire : Les larves se développent dans la carie blanche de feuillus, surtout sur chêne (souches et gros volumes de bois mort). L'adulte est très vif et se tient caché le jour dans les galeries du bois mort ce qui rend son observation difficile sans recours au piégeage.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; de 3/4 (HB). Largement distribuée mais toujours rare. Plus fréquente en forêt de plaine, elle est remplacée en moyenne montagne par *M. caraboides*, aussi présente à Rosny mais qui préfère le hêtre. *M. barbata* est très peu souvent observée, y compris par piégeage.

Situation sur le site : 1 individu en parcelle 13 au piège vitre

Mesures de gestion : Abandon sur place de gros bois morts de chêne : chablis, volis, souches, sur-billes et pièces de chêne sans valeur marchande.

### **Mycetophagidae – *Mycetophagus populi* Fabricius, 1798**

Biologie larvaire : Benick (1952), le dit associé avec *Polyporus squamosus*, champignon parasite les feuillus et provoquant une carie de cœur blanche, principalement sur les hêtres vivants. Cette association entre *M. populi* et la carie blanche de *P. squamosus* est vraisemblable et correspond à nos observations dans la Drôme. Les larves seraient mycophages.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; de 4/4 (HB). Il s'agit d'un animal très difficile à capturer puisqu'il vit dans les cavités d'arbres vivants (caries de cœur), situées à grande hauteur sur le tronc. Toujours indiqué comme rare (Galibert 1932), il est classé comme tel par Franc après analyse des données des pays de l'Europe centrale (Franc 2002). Dans un premier article de synthèse, 7 stations avaient été recensées en France (Dodelin 2006), distribution qui est actuellement passée à une douzaine de stations suite à de nouvelles découvertes.

Situation sur le site : 1 individu en parcelle 46 (îlot hêtres) au piège vitre

Mesures de gestion : *Mycetophagus* dépend des arbres à cavité, cariés au cœur suite à une blessure du tronc ou ayant des branches pourries. Le nettoyage des forêts et l'assainissement parmi les arbres vivants mais abîmés sont tout à fait néfastes à cette espèce.

### **Nitidulidae – *Cryptarcha undata* (Olivier, 1790)**

Biologie larvaire : Les larves se nourrissent dans les coulées de sève des feuillus blessés par suite des forages d'insectes xylophages primaires ou par suite de blessures.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; non évalué (HB). Dans sa faune des Nitidulidae d'Italie, Audisio (1993), considère *C. undata* comme rare et sporadique bien que présente sur toute l'Europe. C'est une espèce qui ne se rencontre pas souvent même au moyen de pièges vitres.

Situation sur le site : 2 individus en parcelles 35 et 46 (îlot chênes) aux pièges à vin et vitre.

Mesures de gestion : Comme pour l'espèce précédente, il est important de ne pas assainir le peuplement en supprimant l'ensemble des arbres malvenants ou blessés.

### **Tenebrionidae (Alleculinae) – *Prionychus ater* (Fabricius, 1775)**

Biologie larvaire : Les larves sont saproxylophages dans le terreau de feuillu, au sein des cavités d'arbres ou dans les bois très décomposés. Le chêne semble être préféré, mais il se rencontre aussi sur Châtaigner.

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; 3/4 (HB) ; classée comme espèce relique des forêts primaires en Allemagne (Müller *et al.* 2005). *Prionychus ater* est assez difficile à déceler sur le terrain et l'usage des pièges vitre a permis de faire progresser le nombre de localités où il est présent. Néanmoins, il reste très rare et se rencontre dans les grandes forêts en situation de préférence thermophile. Les gros arbres isolés dans les pâtures ou en linéaire sont aussi utilisés.

Situation sur le site : 1 individu en parcelle 46 (îlot chênes) par piège vitre.

Mesures de gestion : Conservation des gros arbres vivants possédants une ou des cavités, les chênes de préférence. La conservation de cette espèce entre directement en conflit avec la gestion forestière productiviste, car les cavités à terreau se développent sur de nombreuses années ce qui oblige à garder des gros arbres sur le très long terme. Il est possible d'allonger de 20 ou 30 ans les périodes de rotation des coupes pour maintenir plus longtemps ces gros arbres. C'est une action intéressante pour d'autres espèces saproxyliques liées aux gros arbres tandis que le chêne ne perd pas de valeur sur des délais si courts. La méthode la plus fiable est de réserver des îlots de sénescence, même de quelques arbres. Ces petits îlots peuvent être placés par exemple à l'intersection de plusieurs limites de parcelles.

### **Eucnemidae – *Dromaeolus barnabita* (Villa, 1837)**

Biologie larvaire : Franchement thermophile, *D. barnabita* colonise les chablis et les ouvertures où le chêne et le hêtre sont présents. Des études récentes sur les faunes des canopées de chênaies européennes ont montré qu'il vivait dans les hauteurs et n'était que très rarement détecté au ras du sol (Floren & Schmidl 2008). Les larves saproxylophages se développent de préférence dans les bois pourris de chêne de diamètres modestes (surtout les branches mortes dans les couronnes des arbres vivants, diamètre env. 15 cm).

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; 2/4 (HB) ; Liste rouge européenne : LC. Espèce que l'on rencontre plus souvent en forêt de plaine. En 1989, R. Allemand ne donnait que 8 stations françaises pour *D. barnabita* qu'il considérait alors comme très rare (Allemand 1989). Si l'usage de pièges vitres a permis d'augmenter les captures, en particulier en Alsace (Callot), en Île-de-France (Bouget & Leseigneur 2005) et en Rhône-Alpes (Dodelin), cette espèce reste toujours rare malgré une large distribution.

Situation sur le site : 2 individus en parcelle 46 (îlot hêtres) au piège à vin et vitre.

Mesures de gestion : Conservation des gros arbres vivants (chênes).

### **Zopheridae – *Synchita humeralis* Fabricius, 1792**

Biologie larvaire : Les larves sont saproxylophage sous les écorces de feuillus. Elles dépendent de bois décomposé par des champignons ascomycètes de type « rouilles ».

Distribution et rareté : Rareté de 3/4 (BD) ; non évalué (HB). Classée comme espèce relique des forêts primaires en Allemagne (Müller *et al.* 2005), et sur l'ensemble de son aire de distribution (Dajoz 1977). En France elle est citée de l'Alsace et de la Lorraine ainsi que du bassin de la Seine où nous l'avons découverte dans le bois de Doue (77). La première citation pour Rhône-Alpes est récente (marais de Lavours (01) en 2010, Dodelin).

Situation sur le site : 3 individus en parcelle 46 (îlot chênes et hêtres) au piège à vin.

Mesures de gestion : Conservation des bois morts secs sur pied.

## IV.9 Localisation des secteurs les plus patrimoniaux et gestion de ces secteurs

---

Cf. Carte : localisation et hiérarchisation des secteurs les plus patrimoniaux

Cf. Carte : localisation des îlots de vieillissement pouvant être mis en place

La localisation des futurs îlots de sénescence a été faite à partir des résultats de cette étude.

Ces résultats valident la mise en place de l'îlot de sénescence autour des gros hêtres qui apportent une faune originale à l'échelle de la forêt et menacée à l'échelle régionale. **Ils plaident en faveur de l'extension de cette protection aux parcelles situées sur les versants Ouest et Nord, là où se trouvent les gros hêtres.**

Les espèces rares au niveau national sont au nombre de 13. Dix sont déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France. Les plus exigeantes de ces espèces vivent principalement **sur les versants, à la faveur des gros hêtres mais aussi sur le plateau dans les plus gros chênes.**

Une partie enfin, se répartit de manière opportuniste dans des habitats particuliers qui peuvent se trouver partout en Forêt de Rosny. Il faut également noter la rareté, dans l'inventaire, des **espèces liées aux cavités d'arbres.**

Les données récoltées en 2013 montrent que le premier îlot joue très bien son rôle de protection de la faune saproxylique dont la composante liée aux gros hêtres.

L'intéressant peuplement observé dans la **parcelle 40** conduit très logiquement à proposer **l'installation d'un second îlot de sénescence, dans la chênaie de la partie Est de la Forêt.** Idéalement, cet îlot devrait comporter des **gros chênes**, arbres pouvant être choisis parmi ceux ayant des défauts (branches cassées et cavités) et donc de moindre valeur marchande. La mise en place d'un tel îlot en chênaie serait une excellente initiative pour la conservation de la biodiversité en région Île-de-France étant donné l'importance patrimoniale de la Forêt de Rosny au niveau régional.

La parcelle 35 accueille moins d'espèces de coléoptères saproxyliques (et moins d'espèces patrimoniales), elle est donc sensiblement moins intéressante que la parcelle 40.

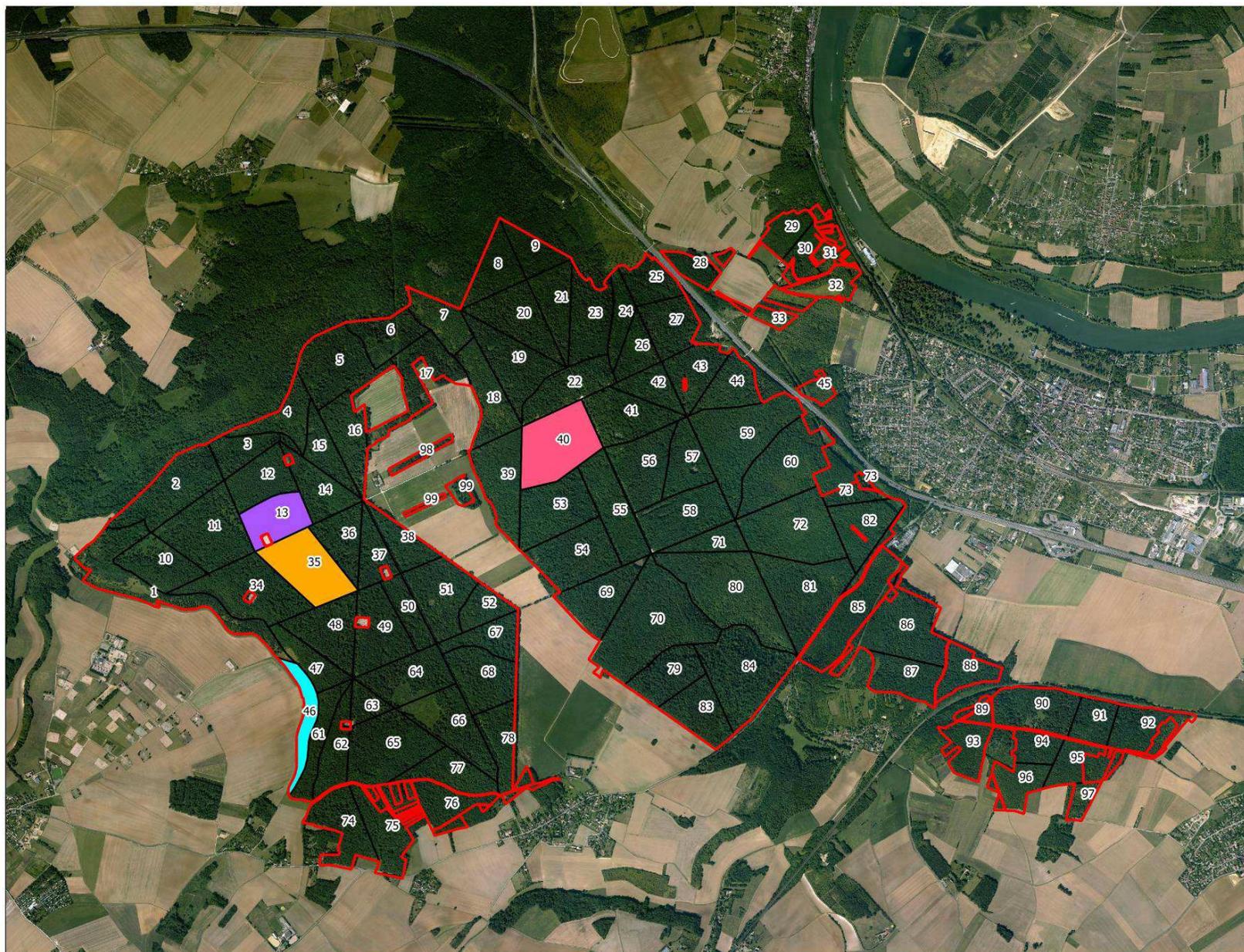
Une extrapolation a été réalisée sur les parcelles présentant des arbres d'essences (chênes et hêtres surtout) et d'âges (>120 ans minimum) identiques, de la présence d'arbres creux (ONF, 2002 : Cartographie biotopique forestière – Synthèse 1999 à 2001 et ONF, 2007 : Premier aménagement forestier (2001-2012)).

Ainsi des îlots de sénescence pourraient être mis en place sur plusieurs parcelles : TSF (taillis sous futaie) riches et âgées (parcelles 5, 42), TSF riches et d'âges moyens (parcelles 34, 35, 90, 91 et 92) ainsi que deux des parcelles qui ont fait l'objet d'inventaires dans le cadre de cette étude : parcelles 35 et 40.

Remarque : la parcelle 13 n'a pas été retenue pour la mise en place d'un futur îlot de sénescence car elle accueille moins d'espèces déterminantes ZNIEFF en région Île-de-France et moins d'espèces de coléoptères (dont les coléoptères saproxyliques) que les autres parcelles où les pièges ont été posés. De plus les peuplements de coléoptères différents des autres parcelles (surement à cause de la richesse en Peuplier tremble de cette parcelle 13).

Tableau n° 24 : Indice de patrimonialité des parcelles étudiées et/ou retenues pour les futurs îlots de vieillissement

<i>N° de parcelle</i>	<i>Type de peuplement (ONF, 2007)</i>	<i>Nombre d'espèces de coléoptères</i>	<i>Nombre d'espèces de coléoptères saproxyliques</i>	<i>Nombre d'espèces patrimoniales (HB)</i>	<i>Nombre d'espèces ZNIEFF</i>	<i>Nombre d'espèce d'indice 3/4 (BD)</i>	<i>Indice de patrimonialité</i>	<i>Remarque</i>
5	TSF riche et âgée							Présence de chablis datant de la tempête de 1999
13		52	46	4	1	4	Faible	
34	TSF riche et d'âge moyen							Présence de chablis datant de la tempête de 1999
35	TSF riche et d'âge moyen	56	48	2	2	3	Moyen	Présence de chablis
40		83	78	5	6	4	Fort	
42	TSF riche et âgée							
46		114	110	7	4	8	Très fort	Îlot de vieillissement actuel
90	TSF riche et d'âge moyen			X	x			Présence de chablis datant de la tempête de 1999
91	TSF riche et d'âge moyen			X	X			Présence de chablis datant de la tempête de 1999
92	TSF riche et d'âge moyen			x	X			Présence de chablis datant de la tempête de 1999



## Légende

 Périmètre du site

 Parcelles

Enjeux patrimoniaux :

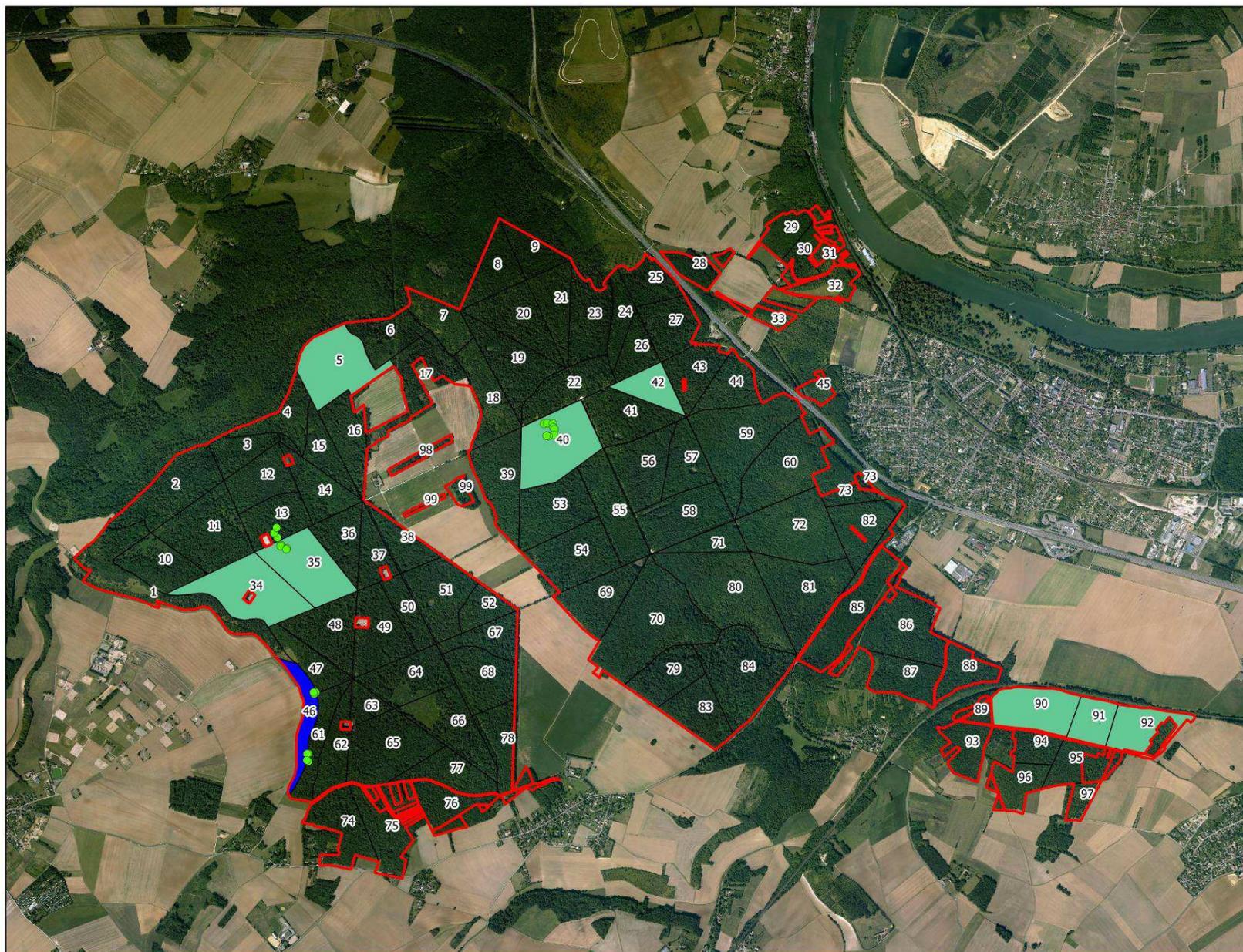
 Très Fort

 Fort

 Moyen

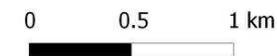
 Faible





### Légende

- Périmètre du site
- Parcelles
- Pièges
- Îlots de vieillissement :
- Déjà en place
- A mettre en place



## IV.10 Proposition de mesures de gestion conservatoire sur l'ensemble de la Forêt

---

**Dans les parcelles qui resteront en gestion et sur l'ensemble de la Forêt de Rosny**, il est possible d'adopter quelques gestes favorables aux organismes saproxyliques :

1. Marquer pour conservation certains arbres vivants mal conformés pour la vente et/ou possédant des cavités de Pics. Ces arbres pourront se situer sur les limites de parcelles pour ne pas gêner les opérations de foresterie ;
2. Augmenter l'âge moyen des arbres par l'intermédiaire d'un allongement de quelques années ou dizaines d'années de la durée de rotation ;
3. Conserver des bois morts de toutes essences, à différents stades de décomposition, depuis la mort récente jusqu'à un état de pourriture complet. Les branches ne seront pas brûlées mais pourront être laissées au sol ou en tas s'il est besoin de libérer un passage. Le positionnement des bois morts sera varié : ombre, soleil, debout, au sol, etc. En fait, plus les situations seront diversifiées et plus il se créera de micro-habitats particuliers au hasard des colonisations du bois par tel ou tel champignon. Cela implique de ne pas nettoyer systématiquement les parterres de coupe. Au plus, il s'agira de déplacer les troncs les plus gênants (Forster *et al.* 1998) ;
4. Conserver sur pied les chandelles et arbres morts debout sauf en cas de danger pour le public. Les chablis et autres arbres cassés par les coups de vents, la foudre ou de neige lourde peuvent également être laissés sur place au bénéfice de la biodiversité (Duelli *et al.* 2002 ; Schiegg-Pasinelli & Suter 2000). L'écorçage ou la découpe des bois laissés pour la biodiversité n'est pas souhaitable. En forêt de feuillus, il n'est pas à craindre de pullulation de scolytes ou de parasites des arbres vivants ;

5. Réaliser le dépressage par cerclage des petits arbres (écorçage du tronc sur 10cm), qui sécheront sur pied avant de tomber par eux-mêmes en moins de dix ans (Schiegg-Pasinelli & Suter 2000) ;
6. Plus globalement il est intéressant de faire varier à l'échelle de la Forêt, certains paramètres écologiques tels que le régime des perturbations et la composition des peuplements. De même, il est important d'accroître globalement la quantité de bois mort et la surface des stades de début et de fin de succession (Berges *et al.* 2002).

## IV.11 Espèces indicatrices du bon état de conservation des habitats forestiers, menaces

---

### IV.11.1 Les espèces

Une des demandes de cette étude était de proposer une liste d'espèces indicatrices du « bon état » de conservation de la Forêt de Rosny.

Ce « bon état » est défini d'après Carnino (2008), au croisement des éléments suivants :

- La structure et les fonctions spécifiques et nécessaires au maintien de l'habitat sont présentes ;
- L'habitat ne subit aucune atteinte susceptible de nuire à sa pérennité ;
- Les espèces (végétales, animales, fongiques) qui lui sont typiques peuvent y assurer entièrement leurs cycles biologiques.
- Proposer une liste d'espèces suffisamment sensibles à la disparition de micro-habitats clés pour le bon fonctionnement de la forêt est possible parmi les coléoptères saproxyliques (Vallauri *et al.* 2005; Gosselin & Laroussinie 2004). Il faut néanmoins que le suivi soit techniquement réalisable, c'est-à-dire qu'il faut pouvoir disposer d'espèces suffisamment faciles à observer et à identifier.

En tenant compte de ces aspects, nous avons extrait des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France, et des espèces rares (IPN des listes de BD et HB), celles les plus faciles à observer et à identifier :

Elatерidae	<i>Brachygonus megerlei</i>
	<i>Ampedus nigroflavus</i>
Eucnemidae	<i>Isorhipis melasoides</i>
	<i>Eucnemis capucina</i>
	<i>Dromaeolus barnabita</i>
Melandryidae	<i>Melandrya caraboides</i>
	<i>Melandrya barbata</i>
Mycetophagidae	<i>Mycetophagus populi</i>
Nitidulidae	<i>Amphotis marginata</i>
Tenebrionidae (Alleculinae)	<i>Prionychus ater</i>

Cette liste permet de **valider la présence et le bon état écologique des principaux micro-habitats favorables aux coléoptères saproxyliques.**

La liste proposée pourra être renforcée par d'autres espèces sensibles qui seraient restées inaperçues malgré notre inventaire.

Le protocole de suivi à envisager reprend le principe qui a été mis en œuvre pour le présent inventaire : un piégeage non-attractif par piège vitre. La période et le nombre de pièges pourront être diminués de manière à ne pas trop impacter les populations. Le temps de piégeage serait de 1 mois, idéalement en juin, avec 4 à 5 pièges répartis sur le site, c'est-à-dire avec une densité de pièges moindre que celle déployée ici. Le tri et l'analyse des relevés pour le seul repérage des espèces indicatrices prendraient de 3 à 4 jours ce qui permettrait un rendu des résultats à la mi-juillet.

La forêt étant un milieu assez stable, la périodicité des suivis pourra être de 5 ans. Cette périodicité serait la même pour renouveler un inventaire plus complet du même ordre que celui qui est présenté ici. En cas de coupe, un suivi ponctuel pourra être mis en place avant les travaux afin de mesurer les enjeux sur les parcelles.

#### IV.11.2 Les menaces pesant sur le maintien du bon état de conservation des populations de coléoptères saproxylophages

Les micro-habitats favorables aux coléoptères saproxyliques sont présents dans le Forêt de Rosny, mais **susceptibles d'être menacés par les activités forestières** : gros arbres vivants, arbres vivants à cavités, grosses pièces de bois morts (sur pied ou au sol).

Ces gros arbres (vivant ou morts) doivent être laissés en l'état (dans la mesure où ils ne présentent pas de danger).

Toute exploitation d'arbres d'au moins 100-120 ans menace potentiellement les populations de coléoptères saproxyliques se développant sur ces arbres et sur les arbres à proximité.

## V. Conclusions

---

L'inventaire conduit en Forêt de Rosny en 2013 se base sur près de 4 100 coléoptères adultes collectés principalement par le réseau des 12 pièges vitres.

152 espèces saproxyliques ont été identifiées, ce qui place la Forêt de Rosny en très bonne position parmi les sites déjà inventoriés avec les mêmes méthodes. Pourtant, les conditions météorologiques défavorables du printemps et la mise en place tardive des pièges (fin juin), ont certainement desservi l'étude. Malgré ce nombre important de 152 espèces saproxyliques, une marge de progrès, de l'ordre de 30 à 40 espèces saproxyliques, est à espérer pour l'inventaire du site.

Les communautés de coléoptères saproxyliques observées sont relativement homogènes entre les parcelles 40 et 35. Sur la base de la composition en espèces, la parcelle 13 se rapproche de ces peuplements de chênaie. Elle en diffère en revanche par l'abondance particulière de quelques espèces sur- ou sous-représentées par rapport aux autres parcelles de chênaie.

Les pièges situés dans l'îlot de sénescence sont originaux en composition et en abondances spécifiques relatives. Les îlots, que nous avons nommé « chêne » et « hêtre » sont également différents entre-eux, la plus grande originalité allant à l'îlot « hêtre ».

## VI. Bibliographie

---

- ALEXANDER K. N. A., 2008 : Tree biology and saproxylic coleoptera: issues of definitions and conservation language. *Revue d'Ecologie (Terre Vie)*, 63, p.1-7.
- ALLEMAND R., 1989 : Nouvelle capture de *Dromaeolus barnabita* (Col. Eucnemidae) dans la région lyonnaise. *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon* 58, 94.
- AUDISIO P., 1993 : Fauna d'Italia. Coleoptera Nitidulidae - Kateretidae, Bologna: Calderini.
- BALACHOWSKY A., 1949 : Faune de France n°50. Coléoptères Scolytides, Le Chevalier, Paris.
- BENICK L., 1952 : Pilzkäfer und Käferpilze, Ökologische und Statistische Untersuchungen. *Acta Zoologica Fennica* 70, 1–250.
- BOUGET C., LESEIGNEUR, L. : 2005. Effets des tempêtes sur les coléoptères saproxyliques. Le cas des Eucnemidae dans quelques forêts feuillues d'Île-de-France. *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon* 74, 81–91.
- BRUSTEL H., 2001 : Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises. Institut National Polytechnique, Toulouse.
- CARNINO N., 2008 : État de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire. Méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000, Muséum National d'Histoire Naturelle et Université Pierre et Marie Curie.
- DAJOZ R., 1977 : Coléoptères Colydiidae et Anommatidae Paléarctiques. Masson, Paris.
- DODELIN B., 2006 : Stations françaises de *Mycetophagus populi* Fabricius et réflexion à propos de son écologie (Coleoptera, Mycetophagidae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 111(4), p.545-548.
- DUELLI P., OBRIST M. K., WERMELINGER B., 2002 : Windthrow-induced changes in faunistic biodiversity in alpine spruce forests. *Forest Snow and Landscape Research* 77, 117–131.
- FLOREN A., SCHMIDL J., 2008 : Canopy arthropod research in Europe: basic and applied studies from the high frontier. *Bioform Entomology*, Nuremberg, Germany, 576 pp.
- FORSTER B., BUOB S., COVI S., OEHR Y E., URECH H., WINKLER M., ZAHN C., ZUBER R., 1998 : Nettoiement du parterre de coupe, Notice pour le Praticien. WSL, Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage.  
[www.issw.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/3061.pdf](http://www.issw.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/3061.pdf)

- FOWLES A. P., ALEXANDER K. N. A., KEY R. S., 1999 : The saproxylic quality Index : evaluating wooded habitats for the conservation of dead-wood Coleoptera. *Coleopterist*, 8(3) : 121-141
- FRANC V., 1997 : Mycetophilous beetles (Coleoptera mycetophila) – indicators of well preserved ecosystems. *Biologia, Bratislavia*, 52(2) : 181-186
- FRANC V., 2002 : Beetles of the family Mycetophagidae (Coleoptera) in the Slovakian fauna. *Entomofauna carpathica*, 14, p.26-29.
- GALIBERT H., 1932 : Dix-huit années de chasse aux Coléoptères dans le bassin de l'Agout (Tarn). Catalogue des espèces recueillies pendant cette période. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, 63(1), p.27-450.
- GOSELIN F. & LAROUSSINIE, M., 2004 : Biodiversité et gestion forestière. Connaître pour préserver. Synthèse bibliographique, Antony: Cémagref Ed.
- HAMMER Ø., 2010 : PAST - Palaeontological STatistics, version 2.00. Reference manual,
- HAMMER Ø., Harper D. A. T. & Ryan, P.D., 2001 : PAST: Palaeontological Statistics software package for education and data analysis. *Palaeontologia Electronica*, 4(1), p.1-9.
- HARDING P. T., 1993 : The saproxylic invertebrates of historic parklands : progress and problems, in « Dead wood matters : the ecology and conservation of saproxylic invertebrates in Britains ». KIRBY K. J., DRAKE C., M. *English Nature Sciences*, n°7 : 58-73
- HARDING P. T., ALEXANDER K. N. A., 1994 : The use of saproxylic invertebrates in the selection and evaluation of areas of relic forest in pasture-woodland. *British Journal of Entomology and natural History*, 7 (Supp.1) : 21-26
- IABLOKOFF A. K. H., 1951 : Reliques glaciaires et reserves biologiques. C. R. Som. Scéances Soc. Biogéographie, 247p
- JOHNSON C., 1974 : Studies on the genus *Corticaria* Marsham (Col., Lathridiidae). Part I. *Annales entomologici Fennici*, 40, p.97-107.
- LESEIGNEUR L., 1978 : Les Hypocoelus (Col. Eucnemidae) de la faune de France. Systématique et distribution. *L'Entomologiste*, 34(3), p.105-123.
- MÜLLER J. *et al.*, 2005 : Urwald relict species - Saproxylic beetles indicating structural qualities and habitat tradition. *Waldoekologie online*, 2, p.106-113.
- NIETO A. & ALEXANDER K. N. A., 2010 : European Red List of Saproxylic Beetles, Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- ONF, 2007 : Forêt Régionale de Rosny (1137ha 55a 99ca). Première aménagement forestier (2001-2012). 81p.

ONF, 2002 : Forêt Régionale de Rosny. Cartographie biotopique forestière. Synthèse 1999 à 2001. 11p.

SÁNCHEZ-RUIZ A., RECALDE IRURZUN J. I. & ZAPATA DE LA VEGA J. L., 2003 : Brachygonus Buysson, 1912, nuevo género para la Península Ibérica y comentarios taxonómicos de las especies encontradas (Coleoptera: Elateridae: Elaterinae). Boletín de la SEA, (32), p.135-138.

SCHIEGG-PASINELLI K., SUTER W., 2000 : Le bois mort, un habitat. Notice pour le praticien 33, 6. [www.wsl.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/4119.pdf](http://www.wsl.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/4119.pdf)

SIBLET J.-P., KOVACS J.-C. & LÉVÊQUE P., 2002 : Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Île-de-France Direction Régionale de l'Environnement d'Île-de-France, Cachan.

VALLAURI D. *et al.*, 2005 : Bois mort et à cavités, une clé pour les forêts vivantes, Paris: Lavoisier.

## VII. Lexique

---

Communautés. Ce terme regroupe l'ensemble des espèces et des individus observés dans un même lieu. Il diffère de la « population » qui traite des individus d'une seule et même espèce.

Groupe fonctionnel. Ensemble d'espèces utilisant la même ressource et la transformant de la même manière : groupe fonctionnel des xylophages sur feuillus morts récemment, etc.

Lignicole (de lignum bois et colo habiter). Espèce qui habite dans le bois. Elle n'est pas forcément lignivore (vorare manger).

Mycophage (de myco champignon). Qui se nourrit de champignon, ici, tout particulièrement des carpophores (chapeaux) de champignons lignicoles.

Saproxylique (de sapos pourri et xylo bois). « Espèces impliquées dans ou dépendantes du processus de décomposition fongique du bois, ou des produits de cette décomposition, et qui sont associées à des arbres tant vivants que morts. Par convention deux autres regroupements d'organismes sont inclus dans cette définition : I) les espèces associées aux écoulements de sève et à leurs produits de décomposition, et II) les organismes autres que les champignons qui se nourrissent directement du bois. » (Alexander 2008).

Saproxylophage. Qui se nourrit de bois en décomposition. Ce trait de vie peut être obligatoire lorsque la larve ne peut survivre autrement ou facultatif lorsque des milieux ou ressources autres que le bois pourri peuvent être utilisées. C'est le cas de certaines cétoines vivant indifféremment dans les bois pourris ou les composts.

Terricole. Terme regroupant ici les coléoptères qui vivent en surface du sol et dans les couches superficielles de la litière. Tous ont en commun de régulièrement se déplacer au sol et ainsi de pouvoir être piégés par des pièges fosses ou pièges Barber. Ils se démarquent des endogés ou des édaphiques, animaux qui vivent en permanence dans le sol.

Xylophage. Qui se nourrit de bois mort récemment et non-infesté par les champignons.

# Annexes

## Annexe 1 : Illustration de quelques espèces



*Clytus tropicus* (10-15 mm) *Exocentrus adspersus* (7-9 mm)

([www.cerambyx.uochb.cz/ct.htm](http://www.cerambyx.uochb.cz/ct.htm)) (<http://inpn.mnhn.fr>)



*Ampedus nigroflavus* (15 mm)

([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl))



*Brachygonus megerlei* (15 mm) *Dromaeolus barnabita* (6 mm) *Hylis simonae* (5 mm)

([www.biolib.cz](http://www.biolib.cz))

([www.insectes.org](http://www.insectes.org))

([www.elateridae.com](http://www.elateridae.com))

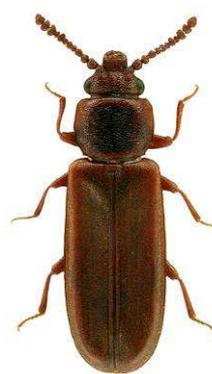
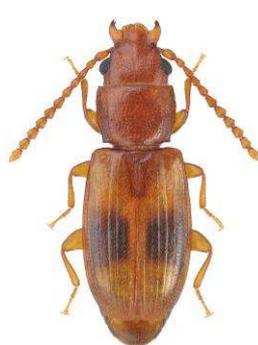


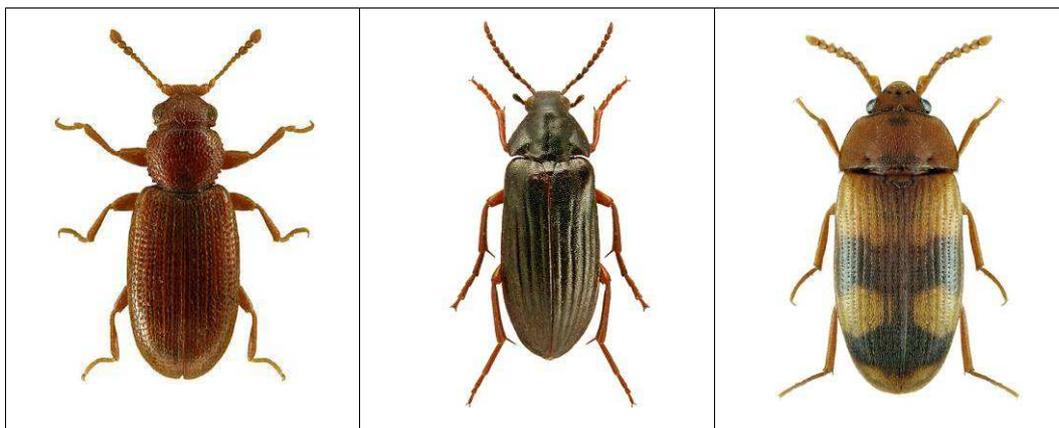
*Isorhipis melasoides* (♂, 8-12 mm) *Notolaemus unifasciatus* (4 mm) *Pediacus dermestoides* (7 mm)

([www.elateridae.com](http://www.elateridae.com))

([www.zin.ru](http://www.zin.ru))

([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl))





*Corticaria alleni* (2,5 mm) (<http://coleoptera.ksib.pl>) *Melandrya barbata* (15-20 mm) ([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl)) *Mycetophagus populi* (8 mm) (<http://alsphotopage.com>)



*Cryptarcha undata* (4 mm) ([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl)) *Prionychus ater* (15-20 mm) ([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl)) *Synchita humeralis* (6 mm) ([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl))



*Amphotis marginata* (5 mm) ([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl)) *Eledona agaricola* (3 mm) ([www.colpolon.biol.uni.wroc.pl](http://www.colpolon.biol.uni.wroc.pl)) *Scolytus ratzeburgi* (4 mm) ([www.entomologie-stuttgart.de](http://www.entomologie-stuttgart.de))

## Annexe n°2 : Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

SX (statut de saproxylique):

O : Larve saproxylique obligatoire ;

F : Larve saproxylique facultative pouvant se développer dans des habitats autres que ceux liés au bois mort ;

N : Jamais saproxylique.

NE : Non évalué(e).

La rareté (BD) est notée sur 4 (rareté maximale de 4/4 : l'espèce n'est connue que d'un seul département métropolitain ou de moins de 10 stations à l'échelle nationale ; 1/4 : espèce banale facilement observable).

La colonne « IDF » rend compte de la présence de l'espèce (valeurs : 1 et Z), à la date du présent rapport, dans le catalogue permanent des coléoptères d'Île-de-France de l'OPIE. Les espèces déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France sont indiquées par la lettre Z.

La colonne « Ab. » est l'abondance de l'espèce dans l'inventaire.

Remarque : aucune espèce protégée au niveau nation ou régional n'a été inventoriée sur le site en 2013.

### Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
Anobiidae	<i>Anobium canaliculatus</i> (Thomson, 1863)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	9
	<i>Dorcatoma setosella</i> Mulsant & Rey, 1864	O	Mycophage	Feuillus + Phellinus pref	1	0	5
	<i>Gastrallus immarginatus</i> (Müller, 1821)	O	Xylophage	-	1	1	5
	<i>Grynobius planus</i> (Fabricius, 1787)	O	Xylophage	Feuillus	1	0	2
	<i>Hadrobregmus denticollis</i> (Creutzer, 1796)	O	Xylophage	Feuillus	1	1	4
	<i>Hemicoelus costatus</i> (Aragona, 1830)	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	1	1	1
	<i>Hemicoelus fulvicornis</i> (Sturm, 1837)	O	Xylophage	Feuillus pref	1	1	121
	<i>Mesocoelopus niger</i> (P.W.J. Müller, 1821)	O	Xylophage	Hedera oblig	2	0	1
	<i>Ochina ptinoides</i> (Marsham, 1802)	O	Saproxylophage	Hedera oblig	1	1	1
	<i>Priobium carpini</i> (Herbst, 1793)	O	Xylophage	Résineux	1	1	1

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Ptilinus fuscus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	O	Xylophage	Feuillus	2	0	42
	<i>Ptilinus pectinicornis</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	1	1	18
	<i>Ptinus bidens</i> Olivier, 1790	F	Parasite	?Mixte	1	0	3
	<i>Ptinus sexpunctatus</i> Panzer, 1795	O	Détritiphage	Fagus	1	0	1
	<i>Xestobium plumbeum</i> (Illiger, 1801)	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	1	1	1
<i>Anthribidae</i>	<i>Dissoleucas niveirostris</i> (Fabricius, 1798)	O	Saproxylophage	Feuillus	2	1	3
	<i>Tropideres albirostris</i> (Schaller, 1783)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	4
<i>Biphyllidae</i>	<i>Diplocoelus fagi</i> Guérin-Ménéville, 1838	O	Mycophage	Feuillus	1	1	7
<i>Bostrichidae</i>	<i>Bostrichus capucinus</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	1
<i>Bothrideridae</i>	<i>Oxylaemus cylindricus</i> (Panzer, 1796)	O	Saproxylophage	Quercus pref	2	Z	3
<i>Buprestidae</i>	<i>Agrilus laticornis</i> (Illiger, 1803)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	11
	<i>Agrilus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Fagus sylvatica	1	1	9
<i>Carabidae</i>	<i>Abax parallelepipedus</i> (Piller & Mitt., 1783)	N	Zoophage	Terricole	1	1	3
	<i>Agonum</i> ( <i>Agonum</i> ) <i>muelleri</i> (Herbst, 1784)	N	Zoophage	Terricole	2	1	1
	<i>Calathus luctuosus</i> (Latreille, 1804)	N	Zoophage	Terricole	2	1	1
	<i>Calathus cinctus</i> Motschulsky, 1850	N	Zoophage	Terricole	1	1	1
	<i>Calosoma inquisitor</i> (Linnaeus, 1758)	N	Zoophage	Chenilles arboricoles	2	1	1
	<i>Dromius agilis</i> (Fabricius, 1787)	F	Zoophage	Troncs et branches basses	2	1	1
	<i>Dromius quadrimaculatus</i> (Linnaeus, 1758)	F	Zoophage	Mixte	1	1	18
	<i>Leistus</i> ( <i>Pogonophorus</i> ) <i>rufomarginatus</i> (Duftschmid, 1812)	N	Zoophage	Terricole	1	1	2
	<i>Molops piceus</i> (Panzer, 1793)	N	Zoophage	Terricole	1	1	1
	<i>Notiophilus biguttatus</i> (Fabricius, 1779)	N	Zoophage	Terricole	1	1	2
	<i>Pterostichus oblongopunctatus</i> (Fabr., 1787)	N	Zoophage	Terricole	1	1	1
<i>Cerambycidae</i>	<i>Anastrangalia sanguinolenta</i> (Linnaeus, 1761)	O	Xylophage	Abietinae	1	0	1
	<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	1	1	7
	<i>Clytus tropicus</i> (Panzer, 1795)	O	Xylophage	Feuillus	3	1	4
	<i>Exocentrus adpersus</i> Mulsant, 1846	O	Xylophage	Feuillus	2	1	9
	<i>Glaphyra umbellatarum</i> (von Schreber, 1759)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	2

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Grammoptera abdominalis</i> (Stephens, 1831)	O	Xylophage	Castanea, Quercus pref	1	1	1
	<i>Grammoptera ruficornis</i> (Fabricius, 1781)	O	Xylophage	Feuillus pref	1	1	1
	<i>Leiopus femoratus</i> Fairmaire, 1859	O	Xylophage	Feuillus	1	1	10
	<i>Leiopus nebulosus</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	1	1	1
	<i>Leptura aurulenta</i> Fabricius, 1792	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	1	1	1
	<i>Mesosa nebulosa</i> (Fabricius, 1781)	O	Xylophage	Feuillus	1	1	4
	<i>Pachytodes cerambyciformis</i> (Schränk, 1781)	O	Xylophage	Mixte	1	1	1
	<i>Phymatodes testaceus</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	5
	<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	2
	<i>Rhagium inquisitor</i> Linnaeus, 1758	O	Xylophage	Résineux	1	1	1
	<i>Rhagium sycophanta</i> (Schränk, 1781)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	2
	<i>Rutpela maculata</i> (Poda, 1761)	O	Xylophage	Feuillus	1	1	3
	<i>Stenocorus meridianus</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	3
	<i>Stenurella melanura</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Feuillus	1	1	3
	<i>Stictoleptura rubra</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Résineux pref	1	1	1
	<i>Stictoleptura scutellata</i> (Fabricius, 1781)	O	Xylophage	Fagus sylvatica pref	2	1	3
	<i>Xylotrechus arvicola</i> (Olivier, 1795)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	2
<i>Cerylonidae</i>	<i>Cerylon ferrugineum</i> Stephens, 1830	O	Zoophage	Feuillus	1	1	14
	<i>Cerylon histeroïdes</i> (Fabricius, 1792)	O	Zoophage	Mixte	1	1	7
<i>Chrysomelidae</i>	<i>Oulema gallaeciana</i> (Heyden, 1879)	N	Phytophage	Gaminées	1	1	6
<i>Chrysomelidae (Cryptocephalinae)</i>	<i>Cryptocephalus (Burlinius) fulvus</i> (Goeze, 1777)	N	Phytophage	Généraliste	1	1	2
<i>Ciidae</i>	<i>Cis boleti</i> (Scopoli, 1763)	O	Mycophage	Feuillus + Trametes sp pref	1	0	2
	<i>Cis comptus</i> Gyllenhal, 1827	O	Mycophage	Populus + Trametella trogii pref	2	0	1
	<i>Cis festivus</i> (Panzer, 1793)	O	Mycophage	Feuillus + Stereum hirsutum & S. rugosum pref	1	0	1
	<i>Ennearthron cornutum</i> (Gyllenhal, 1827)	O	Mycophage	Mixte	1	1	11
	<i>Orthocis alni</i> (Gyllenhal, 1813)	O	Mycophage	Feuillus + Auricularia & Exidia sp. pref	1	0	5
	<i>Rhopalodontus perforatus</i> (Gyllenhal, 1813)	O	Mycophage	Fagus & Populus + Fomes pref	2	0	3
<i>Cleridae</i>	<i>Clerus mutillarius</i> Fabricius, 1775	O	Zoophage	Feuillus	1	1	1

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Opilo mollis</i> (Linnaeus, 1758)	O	Zoophage	Feuillus pref	1	1	2
	<i>Thanasimus formicarius</i> (Linnaeus, 1758)	O	Zoophage	Résineux	1	1	4
	<i>Tillus elongatus</i> (Linnaeus, 1758)	O	Zoophage	Feuillus	2	1	1
<i>Coccinellidae</i>	<i>Calvia decemguttata</i> (Linnaeus, 1758)	N	Zoophage	Aphidoidea pref	1	1	1
	<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	N	Zoophage	Aphidoidea pref	1	1	2
	<i>Halyzia sedecimguttata</i> (Linnaeus, 1758)	N	Zoophage	Aphidoidea pref	1	1	1
	<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	N	Zoophage	Aphidoidea pref	1	1	3
	<i>Vibidia duodecimguttata</i> (Poda, 1761)	N	Zoophage	Aphidoidea pref	2	1	1
<i>Cucujidae</i>	<i>Pediacus dermestoides</i> (Fabricius, 1793)	O	Saproxylophage	Feuillus oblig	2	1	2
<i>Curculionidae</i> (Cossoninae)	<i>Brachytemnus porcatus</i> (Germar, 1824)	O	Saproxylophage	Pinus oblig	1	1	1
<i>Curculionidae</i> (Entiminae)	<i>Barypeithes</i> ( <i>Exomias</i> ) <i>pellucidus</i> (Boheman, 1834)	N	Rhizophage	Medicago lupulina pref	1	1	1
<i>Curculionidae</i> (Platypodinae)	<i>Platypus cylindrus</i> (Fabricius, 1792)	O	Mycophage	Quercus pref	1	1	2
<i>Curculionidae</i> (Scolytinae)	<i>Cyclorhipidion bodoanus</i> (Reitter, 1913)	O	Xylophage	Quercus pref	1	0	44
	<i>Dryocoetes autographus</i> (Ratzeburg, 1837)	O	Xylophage	Résineux	1	1	2
	<i>Dryocoetes villosus</i> (Fabricius, 1792)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	3
	<i>Ernoporicus fagi</i> (Fabricius, 1798)	O	Xylophage	Fagus sylvatica	1	1	13
	<i>Hylesinus toranio</i> (Danthoine, 1788)	O	Xylophage	Fraxinus pref	1	1	9
	<i>Ips sexdentatus</i> (Börner, 1767)	O	Xylophage	Pinus sylvestris pref	1	1	5
	<i>Kissophagus hederæ</i> (Schmitt, 1843)	O	Xylophage	Hedera oblig	1	0	1
	<i>Scolytus carpini</i> (Ratzeburg, 1837)	O	Xylophage	Carpinus pref	2	0	5
	<i>Scolytus intricatus</i> (Ratzeburg, 1837)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	50
	<i>Scolytus ratzeburgi</i> Janson, 1856	O	Xylophage	Betula oblig	3	1	4
	<i>Taphrorychus bicolor</i> (Herbst, 1793)	O	Xylophage	Fagus sylvatica	1	0	2
	<i>Taphrorychus villifrons</i> (Dufour, 1843)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	13
	<i>Trypodendron domesticum</i> (Linnaeus, 1758)	O	Xylophage	Feuillus	2	1	1
	<i>Xyleborinus saxesenii</i> (Ratzeburg, 1837)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	116
	<i>Xyleborus dispar</i> (Fabricius, 1792)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	11
	<i>Xyleborus dryographus</i> (Ratzeburg, 1837)	O	Xylophage	Quercus pref	1	1	13

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Xylosandrus germanus</i> (Blandford, 1894)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	2
<i>Dasytidae</i>	<i>Dasytes plumbeus</i> (Müller, 1776)	O	Zoophage	Feuillus	1	1	4
<i>Dermestidae</i>	<i>Megatoma undata</i> (Linnaeus, 1758)	F	Détritiphage	Mixte	1	Z	1
<i>Elateridae</i>	<i>Adrastus rachifer</i> (Fourcroy, 1785)	N	Détritiphage	Terricole	1	1	4
	<i>Agriotes pilosellus</i> (Schönherr, 1817)	N	Rhizophage	Terricole	1	1	1
	<i>Agrypnus murinus</i> (Linnaeus, 1758)	N	Rhizophage	Terricole	1	1	1
	<i>Ampedus elongatulus</i> (Fabricius, 1787)	O	Zoophage	Quercus + Castanea	2	1	2
	<i>Ampedus nigroflavus</i> (Goeze, 1777)	O	Zoophage	Feuillus	3	Z	1
	<i>Ampedus pomorum</i> (Herbst in Füssly, 1784)	O	Zoophage	Mixte	1	1	2
	<i>Athous bicolor</i> (Goeze, 1777)	N	Phytophage	Terricole	2	1	22
	<i>Brachygonus megerlei</i> (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)	O	Zoophage	Quercus pref	3	Z	1
	<i>Dalopius marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	N	-	Terricole	1	1	1
	<i>Hemicrepidius hirtus</i> (Herbst, 1784)	N	-	Terricole	1	1	1
	<i>Melanotus villosus</i> (Fourcroy, 1785)	O	Zoophage	Quercus pref	1	1	42
	<i>Nothodes parvulus</i> (Panzer, 1799)	N	-	Terricole	1	1	1519
	<i>Prosternon tessellatum</i> (Linnaeus, 1758)	N	-	Terricole	1	1	1
	<i>Stenagostus rhombus</i> (Olivier, 1790)	O	Zoophage	Feuillus	2	1	50
<i>Endomychidae</i>	<i>Symbiotes gibberosus</i> (Lucas, 1849)	F	Mycophage	Feuillus	2	1	3
<i>Erotylidae</i>	<i>Dacne bipustulata</i> (Thunberg, 1781)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	9
	<i>Triplax lepida</i> (Faldermann, 1837)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	6
	<i>Triplax russica</i> (Linnaeus, 1758)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	20
	<i>Tritoma bipustulata</i> Fabricius, 1775	O	Mycophage	Fagus sylvatica pref	1	1	2
<i>Eucnemidae</i>	<i>Dromaeolus barnabita</i> (Villa, 1837)	O	Saproxylophage	Quercus pref	3	1	2
	<i>Eucnemis capucina</i> Ahrens, 1812	O	Saproxylophage	Feuillus oblig	2	Z	18
	<i>Hylis cariniceps</i> (Reitter, 1902)	O	Saproxylophage	Picea abies pref	2	1	3
	<i>Hylis foveicollis</i> (Thomson, 1874)	O	Saproxylophage	?Mixte	2	1	1
	<i>Hylis olexai</i> (Palm, 1955)	O	Saproxylophage	Mixte	1	1	25
	<i>Hylis simonae</i> (Olexa, 1970)	O	Saproxylophage	Feuillus	3	1	12
	<i>Isorhipis melasoides</i> (Laporte de Castelnau, 1835)	O	Saproxylophage	Feuillus pref	2	Z	260

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Microrhagus lepidus</i> Rosenhauer, 1847	O	Saproxylophage	Feuillus pref	2	1	19
	<i>Microrhagus pygmaeus</i> (Fabricius, 1792)	O	Saproxylophage	Feuillus pref	2	1	7
<i>Geotrupidae</i> ( <i>Geotrupinae</i> )	<i>Anoplotrupes stercorosus</i> (Scriba, 1791)	N	Nécrophage	Terricole	1	1	1
<i>Histeridae</i>	<i>Abraeus perpusillus</i> (Marsham, 1802)	O	Zoophage	Feuillus pref	1	1	3
	<i>Gnathoncus buyssoni</i> Auzat, 1917	F	Mycophage	Nidicole/Fongicole	2	0	2
	<i>Paromalus flavicornis</i> (Herbst, 1792)	O	Zoophage	Feuillus	2	1	2
	<i>Plegaderus caesus</i> (Herbst, 1792)	O	Zoophage	Pinus pref	1	Z	1
	<i>Plegaderus dissectus</i> Erichson, 1839	O	Saproxylophage	Feuillus oblig	2	1	13
<i>Laemophloeidae</i>	<i>Laemophloeus monilis</i> (Fabricius, 1787)	O	Mycophage	Feuillus pref	2	1	15
	<i>Notolaemus unifasciatus</i> (Latreille, 1804)	O	?Détritiphage	Fagus+Quercus pref	3	0	1
<i>Lampyridae</i>	<i>Lampyris noctiluca</i> (Linnaeus, 1767)	N	Zoophage	Terricole + Gasteropodes oblig	1	1	2
	<i>Phosphaenus hemipterus</i> (Goeze, 1777)	N	Zoophage	Terricole + Gasteropodes oblig	1	1	1
<i>Latridiidae</i>	<i>Cartodere nodifer</i> (Westwood, 1839)	F	Mycophage	Mixte	1	0	1
	<i>Corticaria alleni</i> Johnson, 1974	O	Mycophage	Carpinus pref	3	0	1
	<i>Corticarina similata</i> (Gyllenhal, 1827)	F	Mycophage	Végétaux en décomposition pref	1	0	7
	<i>Corticicaria gibbosa</i> (Herbst, 1793)	O	Mycophage	?Résineux	1	1	17
	<i>Enicmus brevicornis</i> (Mannerheim, 1844)	O	Mycophage	Feuillus pref	1	0	14
	<i>Enicmus rugosus</i> (Herbst, 1793)	O	Mycophage	Mixte	1	0	71
	<i>Enicmus testaceus</i> (Stephens, 1830)	O	Mycophage	Mixte	1	1	39
	<i>Enicmus transversus</i> (Olivier, 1790)	O	Mycophage	?Mixte	2	0	37
	<i>Latridius hirtus</i> (Gyllenhal, 1827)	O	Mycophage	?Mixte	2	0	2
	<i>Stephostethus alternans</i> (Mannerheim, 1844)	O	Mycophage	?Mixte	1	0	2
<i>Leiodidae</i> ( <i>Leiodinae</i> )	<i>Anisotoma humeralis</i> (Fabricius, 1792)	F	Zoophage	?Feuillus	1	1	5
<i>Lucanidae</i>	<i>Dorcus parallelipedus</i> (Linnaeus, 1758)	O	Saproxylophage	Feuillus pref	1	1	1
<i>Melandryidae</i>	<i>Abdera</i> ( <i>Abdera</i> ) <i>bifasciata</i> (Marsham, 1802)	O	Mycophage	Feuillus oblig	2	1	86
	<i>Anysoxia fuscula</i> (Illiger, 1798)	O	Mycophage	Feuillus	1	0	1
	<i>Conopalpus testaceus</i> (Olivier, 1790)	O	Saproxylophage	Feuillus	2	1	7
	<i>Melandrya barbata</i> (Fabricius, 1792)	O	Saproxylophage	Feuillus	3	1	1

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Melandrya caraboides</i> (Linnaeus, 1761)	O	Saproxylophage	Fagus sylvatica oblig	2	Z	1
	<i>Orchesia micans</i> (Panzer, 1794)	O	Mycophage	Feuillus pref	1	1	3
	<i>Orchesia undulata</i> Kraatz, 1853	O	Mycophage	Feuillus pref	2	1	1
<i>Melolonthidae</i> ( <i>Sericinae</i> )	<i>Serica brunnea</i> (Linnaeus, 1758)	N	Rhizophage	Terricole	1	1	10
<i>Monotomidae</i>	<i>Rhizophagus</i> ( <i>s.str.</i> ) <i>parvulus</i> (Paykull, 1800)	O	?Zoophage	Betula pref	2	1	4
<i>Mycetophagidae</i>	<i>Eulagius filicornis</i> (Reitter, 1887)	?O	Mycophage	Feuillus	2	1	66
	<i>Litargus connexus</i> (Fourcroy, 1785)	O	Mycophage	Betula pref	1	1	15
	<i>Mycetophagus populi</i> Fabricius, 1798	O	Saproxylophage	Feuillus oblig	3	1	2
	<i>Mycetophagus quadripustulatus</i> (L., 1761)	O	Mycophage	Feuillus pref	2	1	1
<i>Nitidulidae</i>	<i>Amphotis marginata</i> (Fabricius, 1781)	F	Mycophage	Feuillus	2	Z	2
	<i>Cryptarcha strigata</i> (Fabricius, 1787)	O	Mycophage	Feuillus	2	1	2
	<i>Cryptarcha undata</i> (Olivier, 1790)	O	Opophage	Feuillus oblig	3	1	2
	<i>Cychramus luteus</i> (Fabricius, 1787)	O	Mycophage	?Feuillus	2	1	1
	<i>Glischrochilus hortensis</i> (Fourcroy, 1785)	F	Mycophage	Feuillus	1	1	1
	<i>Glischrochilus quadriguttatus</i> (Fab., 1776)	O	Opophage	Feuillus oblig	1	1	1
	<i>Soronia grisea</i> (Linnaeus, 1758)	F	Opophage	Feuillus	2	1	11
<i>Oedemeridae</i>	<i>Nacerdes carniolica carniolica</i> (Gistel, 1834)	O	Saproxylophage	Résineux pref	1	1	3
<i>Pyrochroidae</i>	<i>Pyrochroa serraticornis</i> (Scopoli, 1763)	O	Saproxylophage	?Feuillus pref	1	1	1
<i>Salpingidae</i>	<i>Lissodema denticolle</i> (Gyllenhal, 1813)	O	Zoophage	Feuillus pref	2	1	4
	<i>Salpingus planirostris</i> (Fabricius, 1787)	O	Zoophage	Feuillus	1	1	3
	<i>Salpingus ruficollis</i> (Linnaeus, 1761)	O	Zoophage	Feuillus	1	1	1
	<i>Vincenzellus ruficollis</i> (Panzer, 1794)	O	Mycophage	Feuillus oblig	2	1	2
<i>Scarabaeidae</i> ( <i>Cetoniinae</i> )	<i>Gnorimus nobilis</i> (Linnaeus, 1758)	O	Saproxylophage	Feuillus oblig	1	1	3
<i>Scraphiidae</i>	<i>Anaspis</i> ( <i>Anaspis</i> ) <i>melanopa</i> (Forster, 1771)	?O	-	-	1	1	4
	<i>Anaspis rufilabris</i> (Gyllenhal, 1827)	O	Mycophage	Feuillus + Fomes fomentarius pref	1	0	42
<i>Silphidae</i>	<i>Phosphuga atrata</i> (Linnaeus, 1758)	N	Nécrophage	Terricole	1	1	1
<i>Silvanidae</i>	<i>Silvanus bidentatus</i> (Fabricius, 1792)	O	Mycophage	Feuillus	1	1	1
	<i>Silvanus unidentatus</i> (Olivier, 1790)	O	Détritiphage	Feuillus	1	1	1

## Listes des espèces inventoriées sur le site de la Forêt de Rosny (78) en 2013

Famille	Taxon	SX	Groupe trophique	Biotope larvaire	Rareté BD	IDF	Ab.
	<i>Uleiota planata</i> (Linnaeus, 1761)	O	Mycophage	Mixte	1	1	1
<i>Staphylinidae</i>	<i>Ocyopus olens</i> (O. Müller, 1764)	N	Zoophage	Terricole	1	1	2
	<i>Siagonium quadricorne</i> Kirby & Spence, 1815	O	Zoophage	Feuillus	2	0	2
<i>Staphylinidae (Scaphidinae)</i>	<i>Scaphidium quadrimaculatum</i> Olivier, 1790	O	Mycophage	Feuillus	1	1	2
<i>Tenebrionidae</i>	<i>Bolitophagus reticulatus</i> (Linnaeus, 1767)	O	Mycophage	Feuillus + Fomes fomentarius oblig	2	1	4
	<i>Diaperis boleti</i> (Linnaeus, 1758)	O	Mycophage	Mixte	2	1	7
	<i>Eledona agaricola</i> (Herbst, 1783)	O	Mycophage	Quercus pref+Laetioporus sulfureus oblig	2	0	3
	<i>Hypophloeus unicolor</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)	O	Mycophage	Fagus pref	1	1	3
	<i>Nalassus laevioctostriatus</i> (Goeze, 1777)	O	Mycophage	Mixte	1	1	6
	<i>Palorus depressus</i> (Fabricius, 1790)	F	Détritiphage	Mixte	2	1	1
	<i>Platydemus violaceum</i> (Fabricius, 1790)	O	Détritiphage	Ulmus pref	2	1	4
<i>Tenebrionidae (Alleculinae)</i>	<i>Gonodera luperus</i> (Herbst, 1783)	N	-	-	1	1	4
	<i>Mycetochara linearis</i> (Illiger, 1794)	O	Saproxylophage	Feuillus	1	1	10
	<i>Prionychus ater</i> (Fabricius, 1775)	O	Saproxylophage	Feuillus	3	1	1
	<i>Pseudocistela ceramboides</i> (Linnaeus, 1761)	O	Saproxylophage	?Feuillus pref	2	Z	1
<i>Throscidae</i>	<i>Aulonthroscus brevicollis</i> (Bonvouloir, 1859)	?O	?Saproxylophage	Feuillus	1	1	26
	<i>Trixagus dermestoides</i> (Linnaeus, 1766)	?O	?Saproxylophage	-	1	1	3
<i>Trogositidae (Peltinae)</i>	<i>Thymalus limbatus</i> (Fabricius, 1787)	O	Mycophage	Mixte	2	1	3
<i>Trogositidae (Trogositinae)</i>	<i>Nemozoma elongatum</i> (Linnaeus, 1761)	O	Zoophage	Feuillus	2	1	1
	<i>Tenebroides fuscus</i> (Goeze, 1777)	O	Zoophage	Feuillus	2	1	1
<i>Zopheridae</i>	<i>Synchita humeralis</i> Fabricius, 1792	O	Saproxylophage	Feuillus + Pyrenomycete oblig	3	1	3
	<i>Synchita undata</i> Guerin-Meneville, 1844	O	Mycophage	Acer oblig	2	1	2

## Résumé

L'inventaire des coléoptères saproxyliques de la Forêt de Rosny a été réalisé à l'aide d'un réseau de 12 pièges vitres (Polytrap©) et de 12 pièges à vin. Des chasses à vue ont complété le dispositif. Avec 4 100 coléoptères adultes collectés, le nombre d'espèces saproxyliques s'établit à 152. Ce chiffre place la Forêt de Rosny en très bonne position parmi les autres sites inventoriés en région Île-de-France à notre connaissance jusqu'à présent.

Les communautés de coléoptères saproxyliques observées sont relativement homogènes dans la chênaie du plateau. Les faciès à Peuplier tremble et les versants à gros hêtres, dont l'îlot de sénescence, sont originaux en composition et en abondances spécifiques relatives. Les maximums d'espèces rares (13 au total) et déterminantes ZNIEFF (10) ont été retrouvés dans l'îlot de sénescence de la parcelle 46. Ces résultats valident la mise en place de l'îlot autour des gros hêtres qui apportent une faune originale à l'échelle de la forêt et menacée à l'échelle régionale. Ils plaident en faveur de l'extension de cette protection aux parcelles situées sur les versants Ouest et Nord, là où se trouvent les gros hêtres. Un second îlot pourra avantageusement être créé dans la partie Est de la Forêt, autour de gros chênes. Des actions simples de gestion sont proposées pour améliorer les quantités de bois morts et de micro-habitats favorables aux saproxyliques dans les parcelles qui resteront gérées.

## Summary

The inventory of saproxylic beetles in the forest of Rosny was realised using a network of 12 window traps and 12 wine traps. Active researches completed the inventory. With 4100 adult beetles collected, the number of saproxylic species reached 152. This raise

the forest in a very good position among the other sites surveyed in the Île-de-France region.

The observed communities of saproxylic beetles are relatively homogeneous in the sectors dominated by oak. Two original aspects of the forest are those mixed with aspen in the forest plateau and beech along the bordering slopes. In particular, the senescence island is deeply original in composition and in specific relative abundance. A maximum of rare species (13 in total) and species determining for ZNIEFF (10) have been found in the island (parcel 46). These results validate the creation of the senescence island around the large beeches. The larger trees of the forest (beech and oak) provide a unique biodiversity for the forest, and species threatened at the regional level. We suggest to extend strict protection to the parcels located on the west and north sides of the forest, which own large beeches. A second senescence island can advantageously be established in the eastern part of the forest, around large oaks. Some simple management gestures are proposed to improve the amount of dead wood and favorable micro-habitats for saproxylic organisms in the parcel that remain managed.